ENJEUX ET DÉFIS DE LA RÉTENTION DES DIPLÔMÉS INTERNATIONAUX POSTSECONDAIRES AU CANADA ATLANTIQUE

Rapport de l'étude préparé pour la Société nationale de l'Acadie

Groupe DesRoches

Le 31 mars 2024

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique, sans discrimination et à seule fin d'alléger le texte.

Une publication du Groupe DesRoches préparée pour la Société nationale de l'Acadie

Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec :

Donald DesRoches
Groupe DesRoches
1410, chemin Millboro
Brookfield (Île-du-Prince-Édouard) C0A 1Y0

Téléphone : 902-388-5504
Courriel : donald@desrochesgroup.ca

Mars 2024

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le rapport de l'étude répond au mandat confié au Groupe DesRoches par le Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) de la Société Nationale de l'Acadie (SNA). Le CAIF a sollicité les services du Groupe DesRoches pour étudier la rétention des diplômés internationaux des établissements de formation postsecondaire au Canada atlantique, plus spécifiquement, chez les diplômés issus des pays membres de la Francophonie qui demeurent dans la province du Canada atlantique où ils ont effectué leurs études. Plus spécifiquement, les informations et données du rapport portent sur les quatre provinces suivantes, soit l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador.

L'étude a pour but de brosser un portrait de la situation actuelle tout en mettant en lumière les réalités, enjeux et défis de la rétention des diplômés internationaux des établissements de formation postsecondaire publics du Canada atlantique.

Les données du Bureau canadien d'éducation internationale (BCEI) illustrent la répartition au Canada des étudiants internationaux et permettant d'apprécier les provinces canadiennes qui affichent les taux les plus élevés, soit : l'Ontario (53 %), la Colombie-Britannique (16 %), le Québec (15 %) et l'Alberta (6 %). Les autres provinces se situent à 3 % et moins. Ces données comprennent l'ensemble des élèves et des étudiants internationaux.

Pour accueillir des étudiants internationaux, un établissement de formation postsecondaire doit être une école approuvée par un gouvernement provincial ou territorial à titre d'établissement d'enseignement désigné (EED). En l'occurrence, les données présentées ci-après visent uniquement les EED issus du secteur public. Les données colligées proviennent de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) et s'il y a lieu, elles sont bonifiées avec des données de Statistique Canada.

Les données recueillies confirment que le nombre d'étudiants internationaux a augmenté de façon significative au sein des établissements de formation postsecondaire du Canada. Le nombre de diplômés titulaires d'un permis d'études par établissement et province a augmenté de façon constante au Canada pour atteindre 638 300 en 2019. Durant la période critique de la pandémie en 2020, il n'y avait que 528 200 étudiants internationaux, une baisse de 17 % comparativement à 2019. Ce contexte exceptionnel illustre une première baisse annuelle. L'après-pandémie affiche une hausse pour les années 2021 à 2022.

Cependant, de nouveaux éléments contextuels auront un impact sur l'évolution du nombre d'étudiants internationaux inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada atlantique. En occurrence, une veille stratégique de l'évolution des inscriptions sera nécessaire.

Les écrits consultés indiquent par ailleurs que les provinces du Canada atlantique accueillent moins d'étudiants à l'exception de la Nouvelle-Écosse qui affiche une hausse qui pourrait être attribuable aux 10 établissements anglophones. En général, les données existantes ne tiennent pas compte de la spécificité francophone, ce qui ne permet pas d'établir un portrait des francophones inscrits dans les établissements postsecondaires anglophones du Canada atlantique.

L'analyse des données permet de brosser le tableau pour le Canada atlantique. Il est évident que le nombre d'étudiants n'est pas aussi élevé que pour autres régions du Canada. De plus, à l'intérieur du Canada atlantique, la majorité des établissements francophones sont plus petits des établissements anglophones. Malgré cela, **l'apport des établissements francophones d'enseignement postsecondaire est appréciable en matière d'augmentation de la population par le biais de l'immigration.**

En référence à la documentation consultée et aux informations recueillies dans le cadre du sondage et des entretiens téléphoniques auprès des diplômés internationaux, certains obstacles à l'employabilité et à la rétention s'avèrent plus préoccupants et contraignants pour les diplômés internationaux que les diplômés canadiens. Pour une appréciation globale des défis auxquels sont exposés les diplômés internationaux, les obstacles recensés sont regroupés à l'intérieur de trois catégories d'obstacles distinctes et interreliées, soit : les **obstacles individuels relatifs au parcours du diplômé** qui persistent à désavantager certains groupes; **les obstacles administratifs relatifs au statut avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)** qui se manifestent par des formalités administratives, de la paperasse inutile et la surcharge administrative; et **les obstacles des communautés relatifs à la rétention** qui correspondent à des politiques, à des procédures ou à des pratiques au niveau établissement et communautaire. Ces trois catégories d'obstacles peuvent engendrer divers obstacles en matière d'emploi, de réception en temps voulu les documents administratifs nécessaires pour poursuivre sa vie au Canada ou bien en matière d'accueil dans les communautés francophones en situation minoritaire, pour ne parler que de ceux-là.

L'effort de rétention des diplômés internationaux dans la région peut relever des établissements postsecondaires ou bien des organismes communautaires. Cependant, la réalité est qu'aucun organisme n'a ce mandat spécifique. Les Réseaux en immigration francophone (RIF) représentent un excellent lieu pour identifier les premiers responsables. Peu importe qui entreprend les activités de rétention, car toute la communauté bénéficierait de la mise en œuvre d'un plan d'action spécifique en lien avec les besoins spécifiques à cette clientèle, soit les diplômés internationaux.

Après la lecture des études dans le domaine, plusieurs pistes d'action paraissent évidentes. Comme les commentaires des répondants au sondage en ligne s'alignent avec ceux recueillis lors des entrevues et aussi avec les constats des chercheurs, le niveau de confiance est élevé quant aux effets positifs qu'auraient les pistes d'action proposées. Toutes ces actions visent à accroître le taux de rétention des diplômés internationaux ayant obtenu leur diplôme au Canada atlantique.

Les pistes d'action proposées visent à soutenir une approche holistique pour accroître la rétention. Les efforts des divers acteurs doivent assurer la mise en place de programmes prenant en compte la personne dans sa globalité en lien avec le parcours d'intégration francophone (PIF). En d'autres mots, les pistes visent des actions pour soutenir un parcours avec des processus plus fluides pour passer d'un statut étudiant à un statut de résident permanent avec l'appui d'un continuum de services à chacune des étapes clés.

Les pistes d'action ci-après visent ainsi les politiques publiques et l'accès à des données fiables et probantes pour les régions francophones en situation minoritaire au Canada atlantique pour soutenir un continuum de services visant les diplômés internationaux, les établissements, les employeurs et les communautés d'accueil.

- Assurer la cohérence des politiques publiques en lien avec le bien-fondé de la présence d'étudiants internationaux au sein des établissements d'enseignement désignés (EED) et de diplômés internationaux dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada atlantique.

- Approfondir les recherches/études à l'aide de données spécifiques aux étudiants internationaux et diplômés internationaux francophones des EED du Canada atlantique.

- Mettre en place un continuum de services soutenant le parcours d'intégration francophone (de la découverte à la citoyenneté) en concertant les acteurs d'immigration et l'appui de conseil d'experts en immigration.

- Mettre en place les services pendant tout le parcours de l'étudiant international de la découverte à la citoyenneté.

- Accroître les occasions de stage, de mentorat et de réseautage des étudiants internationaux et diplômés internationaux.

- Favoriser la collaboration et le partage de pratiques exemplaires entre les établissements d'enseignement postsecondaire et les organismes communautaires.

- Accroître la sensibilisation de la population et des employeurs aux avantages et aux réalités d'embauche des diplômés internationaux.

- Accroître les efforts de reconnaissance des acquis expérientiels et de l'éducation formelle.

- Actualiser la structure du CAIF afin de réunir l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine de l'immigration.

Table des matières

SOMMAIRE EXÉCUTIF ..... **iii**

Liste des tableaux ix

Liste des figures ix

Liste des sigles et abréviations xi

INTRODUCTION **1**

CHAPITRE 1 – CONTEXTE DE L'ÉTUDE **3**

Partie 1 : Compréhension du mandat 3

Partie 2 : Concepts clés 4

Partie 3 : Démarche et limites de l'étude 5

3.1 Démarche 5

3.2 Limites 7

CHAPITRE 2 – PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS INTERNATIONAUX ISSUS DE LA FRANCOPHONIE INTERNATIONALE AYANT FRÉQUENTÉ LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION POSTSECONDAIRE DU CANADA ATLANTIQUE **8**

Partie 1 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux sur une période de dix ans (de 2012 à 2022) 9

1.1 Les inscriptions canadiennes 9

1.2 Les inscriptions au Canada atlantique 10

1.3 La provenance des étudiants internationaux 18

1.4 Les inscriptions selon le grade 19

Partie 2 : Évolution du nombre de diplômés internationaux sur une période de dix ans (de 2012 à 2022) 22

2.1 Nombre d'étudiants internationaux par province et par domaines d'études 23

Partie 3 : Profil des diplômés internationaux 31

3.1 Le revenu 31

3.2 Observations générales 38

3.3 Taux de rétention des diplômés après deux ans 40

3.4 Taux de rétention des diplômés internationaux 40

3.5 Résidence des étudiants avant l'inscription dans un établissement de formation aux provinces maritimes 41

3.6 Rétention des étudiants internationaux deux ans après l'obtention du diplôme 42

Partie 4 : Principaux enjeux associés à l'employabilité des diplômés canadiens et internationaux 44

CHAPITRE 3 – FACTEURS ET MOTIVATIONS ASSOCIÉS À LA RÉTENTION **47**

Partie 1 : Facteurs de motivation des diplômés à demeurer au Canada atlantique 47

Partie 2 : Engagement et motivation des acteurs d'immigration du Canada atlantique 49

CHAPITRE 4 – PISTES D'ACTION POUR AMÉLIORER LA RÉTENTION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME POSTSECONDAIRE.....51

Actualisation des politiques publiques.....52

Accès à des données fiables et probantes.....53

Approche centrée sur le client (étudiant, diplômé et employé).....53

Collaboration et concertation entre les acteurs d'immigration (établissements, employeurs et instances gouvernementales).....55

CONCLUSION.....57

BIBLIOGRAPHIE.....59

ANNEXE : TABLEAUX DE DONNÉES.....61

Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada sur dix ans (de 2012-2022).....61

Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Terre-Neuve-et-Labrador.....62

Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Île-du-Prince-Édouard.....63

Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Nouvelle-Écosse.....64

Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Nouveau-Brunswick.....65

Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Terre-Neuve-et-Labrador.....66

Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Île-du-Prince-Édouard.....66

Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Nouvelle-Écosse.....67

Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Nouveau-Brunswick.....67

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Terre-Neuve-et-Labrador.....68

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Île-du-Prince-Édouard.....69

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Nouvelle-Écosse.....70

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Collège de l'Île.....71

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université Sainte-Anne.....71

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012 -2021) – Nouveau-Brunswick.....72

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012 -2021) – Collège communautaire du Nouveau-Brunswick 73

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université de Moncton 74

Revenu d'emploi médian des diplômés universitaires internationaux du Canada et du Canada atlantique cinq ans après la diplomation (2012-2016) 75

Revenu d'emploi médian des diplômés collégiaux internationaux du Canada et du Canada atlantique cinq ans après la diplomation (2012-2016) 75

Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Terre-Neuve-et-Labrador 76

Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Île-du-Prince-Édouard 76

Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouvelle-Écosse 77

Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouveau-Brunswick 77

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada atlantique par province sur dix ans (2012-2022) 10

Tableau 2 : Pourcentage des étudiants internationaux par établissement d'enseignement francophone postsecondaire au Canada atlantique 16

Tableau 3 : Nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux en provenance des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie selon la province de l'obtention du diplôme sur cinq ans (2012-2017)..... 18

Tableau 4 : Évolution du nombre de diplômés postsecondaires par établissement de formation de langue française sur dix ans (de 2012 à 2021) – Canada atlantique ... 31

Tableau 5 : Obstacles à l'employabilité des diplômés internationaux..... 44

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des étudiants internationaux ayant choisi d'étudier au Canada par province 8

Figure 2 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada sur dix ans (de 2012 à 2022) 9

Figure 3 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par province du Canada atlantique sur dix ans (de 2012 à 2022) 11

Figure 4 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Terre-Neuve-et-Labrador..... 12

Figure 5 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Île-du-Prince-Édouard 13

Figure 6 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Nouvelle-Écosse 14

Figure 7 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Nouveau-Brunswick 15

Figure 8 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (de 2012 à 2022) – Terre-Neuve-et-Labrador..... 19

Figure 9 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (de 2012 à 2022) – Île-du-Prince-Édouard 20

Figure 10 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012 à 2022) – Nouvelle-Écosse 21

Figure 11 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (de 2012 à 2022) – Nouveau-Brunswick 22

Figure 12 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Terre-Neuve-et-Labrador 23
Figure 13 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Île-du-Prince-Édouard 24
Figure 14 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Nouvelle-Écosse 25
Figure 15 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur quatre ans (2018-2022) – Collège de l'Île 26
Figure 16 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université Sainte-Anne 27
Figure 17 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Nouveau-Brunswick 28
Figure 18 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Collège communautaire du Nouveau-Brunswick 29
Figure 19 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université de Moncton 30
Figure 20 : Revenu d'emploi médian des diplômés universitaires internationaux du Canada et du Canada atlantique, cinq ans après la diplomation (2012-2016) 32
Figure 21 : Revenu d'emploi médian des diplômés collégiaux internationaux du Canada et du Canada atlantique cinq ans après la diplomation (de 2012 à 2016) 33
Figure 22 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Terre-Neuve-et-Labrador 34
Figure 23 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans a près la diplomation – Île-du-Prince-Édouard 35
Figure 24 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouvelle-Écosse 36
Figure 25 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouveau-Brunswick 37
Figure 26 : Taux de rétention des diplômés de l'extérieur de la région qui demeurent dans la région deux ans après l'obtention de leur diplôme 40
Figure 27 : Taux de rétention des diplômés de l'extérieur de la région qui demeurent dans la région deux ans après l'obtention de leur diplôme 41
Figure 28 : Résidence des étudiants avant l'inscription 42
Figure 29 : Taux de rétention des diplômés dans les provinces maritimes, deux ans après l'obtention de leur diplôme 43

Liste des sigles et abréviations

ACUFC	Association des collèges et universités de la francophonie canadienne
BCEI	Bureau canadien de l'éducation internationale
CAIF	Comité atlantique sur l'immigration francophone
CFA	Communautés francophones accueillantes
CCNB	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
CESPM	Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
EED	Établissement d'enseignement désigné
IRCC	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
NBCC	*New Brunswick Community College*
PIF	Parcours d'intégration francophone
PTPD	Permis de travail postdiplôme
RDÉE	Réseau de développement économique et d'employabilité
RIF	Réseaux en immigration francophone
RP	Résident permanent
SIEP	Système d'information sur les étudiants postsecondaires
SNA	Société Nationale de l'Acadie

INTRODUCTION

Ce rapport répond au mandat confié au Groupe DesRoches par le Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) de la Société Nationale de l'Acadie (SNA). Le CAIF a sollicité les services du Groupe DesRoches pour étudier la rétention des diplômés internationaux des établissements de formation postsecondaire du Canada atlantique, plus spécifiquement, chez les diplômés issus des pays membres de la Francophonie qui demeurent dans l'une des provinces du Canada atlantique où ils ont effectué leurs études. Plus spécifiquement, les informations et données du rapport portent sur les quatre provinces suivantes, soit l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador.

L'apport des étudiants internationaux, et tout particulièrement, de ceux qui choisissent de demeurer au Canada atlantique après l'obtention de leur diplôme constitue un tremplin important pour la croissance démographique et économique des communautés francophones et acadiennes. En contribuant à la population active des communautés, ces diplômés répondent aux besoins du marché du travail régional et aux besoins de la population et ils favorisent l'émergence d'une diversité culturelle au sein des communautés.

L'étude a pour but de brosser un portrait de la situation actuelle tout en mettant en lumière les réalités, enjeux et défis de la rétention des diplômés internationaux des établissements de formation postsecondaire publics du Canada atlantique. Le rapport s'articule autour de quatre principaux chapitres auxquels s'ajoute une conclusion.

Le premier chapitre intitulé « ***Contexte de l'étude*** » comporte trois parties. La première partie discute de la compréhension de l'étude, soit le but de l'étude et les livrables attendus. La deuxième partie présente une définition de quelques concepts clés pour une compréhension commune de l'interprétation et l'analyse des informations et données. La troisième partie discute de la méthodologie et des limites de l'étude qui peuvent avoir une incidence sur l'analyse et l'interprétation des données et des informations recueillies.

Le chapitre 2 intitulé « ***Principales caractéristiques des diplômés internationaux issus de la Francophonie internationale ayant fréquenté les établissements de formation postsecondaire du Canada atlantique*** » est divisé en trois parties. La première partie relate l'évolution du nombre d'étudiants internationaux et des diplômés internationaux. La deuxième partie présente le profil des diplômés internationaux sur une période de dix ans (2012-2022), soit : leur pays d'origine, leur domaine d'études et la durée du programme d'études (niveau collégial et universitaire) ainsi que le choix de l'établissement de formation et langue d'études. La troisième partie expose sommairement les principaux enjeux soulignés dans les rapports et études consultés qui sont associés à l'employabilité des diplômés canadiens et internationaux du Canada atlantique corroborés par les informations recueillies lors du sondage et des entretiens téléphoniques réalisés auprès des diplômés internationaux du Canada atlantique.

Le chapitre 3 intitulé « ***Facteurs et motivations associés à la rétention*** » est divisé en deux parties. La première partie relate les principaux facteurs de motivation des diplômés internationaux à demeurer dans la région où ils ont fait leurs études (court et long termes) discutées dans les rapports et les études consultés. La deuxième partie présente la motivation des acteurs communautaires du Canada atlantique et des liens associés à la mobilité interprovinciale et à l'engagement des acteurs au sein des communautés francophones et acadiennes du Canada atlantique afin de saisir la portée et l'étendue des enjeux s'y rattachant.

Le chapitre 4 intitulé « ***Pistes d'action pour améliorer la rétention des étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme postsecondaire*** » expose des pistes d'action pour améliorer la rétention des diplômés internationaux. Ces actions sont soutenues par la documentation consultée ainsi que les données recueillies lors du sondage et des consultations auprès des diplômés internationaux.

En conclusion, un rappel des réalités, des enjeux et des défis sont évoqués dans un souci de mettre en contexte des éléments pour lesquels des suivis ou actions doivent être envisagés à court, moyen et long terme pour favoriser la croissance démographique, assurer l'accroissement d'une population francophone et répondre aux besoins émergents en matière de main-d'œuvre au Canada atlantique.

CHAPITRE 1 – CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre comporte trois parties. La première partie présente la compréhension de l'étude, soit le but de l'étude et les livrables attendus. La deuxième présente une définition de quelques concepts clés pour une compréhension commune de l'interprétation et l'analyse des informations et données. La troisième partie discute de la méthodologie et des limites de l'étude qui peuvent avoir une incidence sur l'analyse et l'interprétation des données et des informations recueillies.

Ce rapport répond à un besoin exprimé par le CAIF d'avoir un portrait des diplômés internationaux issus des établissements de formation postsecondaire du Canada atlantique afin de disposer d'une documentation résumant les principaux constats de rapports et études relativement aux réalités, aux enjeux et aux défis de cette population cible. Le document produit pourra servir de toile de fond pour l'élaboration de stratégies et de politiques publiques pour motiver la modification et la mise en place de programmes bonifiés dans une perspective d'accroître la rétention des diplômés internationaux dans le milieu où ils ont fait leurs études.

Partie 1 : Compréhension du mandat

Plus précisément, l'étude a pour but de brosser un portrait des principales caractéristiques des diplômés des établissements de formation postsecondaire du Canada atlantique en ciblant les diplômés issus des pays membres de la Francophonie qui ont choisi de demeurer dans l'une des provinces du Canada atlantique, et plus spécifiquement, dans la province où ils ont obtenu leur diplôme. Le rapport permet une appréciation du taux de rétention des étudiants internationaux ayant obtenu leur diplôme canadien, soit collégial ou universitaire, ainsi que des réalités, enjeux et défis de cette population cible dans une perspective de participation au marché du travail (à la vie active) au Canada atlantique. Les informations et données recueillies et analysées visent les quatre provinces du Canada atlantique, soit : l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador.

Les livrables de l'étude se résument comme suit :

- Survol de l'évolution du nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les établissements de formation postsecondaires du Canada atlantique sur une période de dix ans (de 2012 à 2022);
- Principales caractéristiques des diplômés internationaux des établissements de formation postsecondaires des provinces du Canada atlantique issus de pays membres de la Francophonie et les principaux enjeux associés à leur employabilité;
- Facteurs et motivations associés à la rétention des diplômés; et
- Pistes d'action pour améliorer la rétention des étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme postsecondaire.

Partie 2 : Concepts clés

En concertation avec le CAIF afin de circonscrire l'étendue de l'étude et cibler les informations et données à recueillir et à analyser, nous avons défini certains concepts clés pour certains termes. Nous nous sommes donné les définitions ci-après pour les termes suivants :

- *Canada atlantique*

  Le Canada atlantique est une région du Canada qui regroupe quatre provinces : Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador. À ne pas confondre avec la région des provinces maritimes qui regroupe seulement l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

- *Certificat ou diplôme collégial*

  Au Canada atlantique, une étudiante ou un étudiant inscrit à un collège public ou privé au terme de sa formation est détenteur d'un certificat pour un programme d'un an et d'un diplôme pour un programme de deux ou trois ans.

- *Diplôme canadien*

  Le diplôme canadien désigne tout diplôme, certificat ou attestation obtenu pour avoir réussi un programme canadien d'études ou un cours de formation offert par un établissement d'enseignement désigné (EED).

- *Diplôme universitaire*

  Une étudiante ou un étudiant inscrit à une université canadienne au terme de sa formation est détenteur d'un diplôme de baccalauréat au 1er cycle, d'un diplôme de maîtrise au 2e cycle ou d'un diplôme de doctorat au 3e cycle.

- *Diplômé international*

  Une personne issue de l'étranger qui a fait ses études dans un établissement de formation postsecondaire du Canada atlantique et qui a obtenu un certificat ou diplôme collégial ou un diplôme universitaire (1er, 2e ou 3e cycle).

- *Établissement d'enseignement désigné*

  Un établissement d'enseignement désigné (EED) est une école approuvée par un gouvernement provincial ou territorial pour l'accueil d'étudiants internationaux.

- *Étudiant international (étudiant étranger)*

  Un étudiant international est un résident temporaire autorisé légalement à étudier au Canada de façon temporaire. La plupart des étudiants internationaux doivent obtenir un permis d'études si leur formation dure plus de six mois.

- *Permis d'études*

  Le permis d'études est un document que le gouvernement du Canada délivre pour permettre aux internationaux d'étudier dans un établissement d'enseignement désigné (EED) au Canada. La plupart des internationaux doivent obtenir un permis pour étudier au Canada *:* Permis de travail postdiplôme.

  Le permis de travail postdiplôme (PTPD) est un permis que le gouvernement du Canada délivre à un diplômé international lui permettant de demeurer au Canada et de travailler pendant une certaine période. Un permis peut être valide de huit mois à trois ans selon la durée du programme d'études faites au Canada. Le fait d'être diplômé d'un EED ne rend pas automatiquement admissible à un PTPD.

- *Résident permanent*

  Un résident permanent (RP) est une personne qui a obtenu le statut de RP en immigrant au Canada, mais qui n'est pas encore citoyen canadien. Les RP sont habituellement citoyens d'autres pays, tandis que certains peuvent être des apatrides. (Réf. Comprendre le statut de résident permanent.)

- *Taux de rétention*

  Le taux de rétention des diplômés postsecondaires représente le pourcentage de diplômés qui demeurent dans la région après une période donnée. Il se calcule en divisant le nombre de diplômés qui demeurent dans la région par le nombre total de diplômés sur une période donnée. Statistique Canada et la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) calculent le taux de rétention des diplômés internationaux dans leur province d'études ou lieu de leur résidence canadienne en fonction du lieu de résidence avant le début des études. Ce taux est mesuré à plusieurs intervalles distincts (p. ex. : deux ans, trois ans et cinq ans après l'obtention du diplôme).

Partie 3 : Démarche et limites de l'étude

3.1 Démarche

Plusieurs études et rapports s'entendent pour dire que la rétention des diplômés des établissements de formation postsecondaire du Canada atlantique et leurs intérêts pour la mobilité interprovinciale relèvent d'un environnement complexe qui touche les diplômés canadiens et les diplômés internationaux, et tout particulièrement, dans les régions francophones. En l'occurrence, certaines informations et données attribuables aux diplômés canadiens peuvent être transposées aux diplômés internationaux. Certaines réalités sont par ailleurs propres aux diplômés internationaux et pour lesquels une approche holistique doit être considérée pour aborder des solutions dans sa globalité.

Prenant en compte le contexte qui prévaut, la démarche privilégiée par le Groupe DesRoches pour réaliser son mandat s'inscrit à l'intérieur de six étapes ayant pour but ultime de répondre au mandat confié par le CAIF et aux livrables attendus. Ces six étapes distinctes interreliées et complémentaires se résument comme suit :

a) Un inventaire d'études scientifiques et de rapports statistiques existants a été dressé pour retenir ceux les plus pertinents en lien avec les livrables attendus.

b) Une consultation des études et rapports retenus a été effectuée afin de dégager des observations communes et complémentaires relatives aux principaux enjeux associés à l'emploi des diplômés internationaux et des facteurs ou motivations associés à leur rétention.

c) Des guides pour la réalisation d'un sondage en ligne et des entretiens téléphoniques auprès des diplômés internationaux vivant dans l'une des quatre provinces du Canada atlantique, ayant choisi la mobilité interprovinciale ou encore de retourner dans leur pays d'origine, ont été développés.

d) Une cueillette et une analyse de données issues de la CESPM et de Statistique Canada ont été effectuées pour une appréciation globale de l'évolution des étudiants internationaux inscrits dans les EED du Canada atlantique sur une période de dix ans (de 2012 à 2022) conformément à certaines caractéristiques préétablies, soit : le nombre d'étudiants par établissement, les programmes d'études ciblés (collégial et universitaire), le nombre de diplômés ayant obtenu leur diplôme et les pays d'origine.

e) Les données d'un sondage en ligne conçu sur mesure ont été intégrées au rapport.

f) Des entretiens téléphoniques ont été réalisés auprès des diplômés internationaux issus des quatre provinces du Canada atlantique permettant de corroborer ou bonifier certaines observations dégagées des données analysées et des rapports et études consultés. Les questions abordées lors de ces entretiens visaient à approfondir les questions du sondage en ligne, plus spécifiquement, à identifier les influences affectant le choix du programme, les succès et les défis en matière de recherche d'emploi, les facteurs pouvant contribuer à la rétention des diplômés internationaux et leur intention de demeurer au Canada atlantique.

g) Des pistes d'action regroupées sous différentes thématiques sont proposées à la lumière des informations recueillies et de la documentation consultée.

Voir la bibliographie pour la liste des rapports et des études consultés.

3.2 Limites

Le présent rapport s'appuie d'une part, sur une consultation des écrits récents en lien avec les livrables attendus, et d'autre part, sur l'analyse de données fiables et probantes couvrant une période de dix ans, soit de 2012 à 2022. Ces deux démarches sont complémentaires pour soutenir la réalisation des livrables. Nous sommes par ailleurs conscients que la démarche comporte certaines limites et difficultés hors de notre contrôle et qui peuvent avoir un impact sur les informations issues de l'analyse et l'interprétation des données. Parmi ces limites et difficultés, notons entre autres :

Confidentialité des renseignements personnels

- Le respect de la confidentialité des renseignements personnels peut limiter les données disponibles. Pour cette raison, la distribution du sondage en ligne a été conditionnée à la volonté et l'engagement des établissements et de certaines associations de ressortissants.

Accès limité à des sources de données spécifiques et fiables

- Comme aucune source de données publique ne présente les éléments de recherche visés par l'étude, il a fallu analyser les informations présentées par des chercheurs et des données publiques. Pour cette raison, il a été impossible de brosser un portrait complet en fonction des objectifs.

- En 2017-2018, la CESPM a pris en charge la déclaration des données de tous les collèges publics des provinces maritimes. Ceci a causé une rupture dans les séries chronologiques de données pour les collèges de l'Île-du-Prince-Édouard entre 2016-2017 et 2017-2018. Le Collège de l'Île ne participait pas à la collecte de données avant ce changement.

- Il est difficile de donner un portrait juste de la réalité des étudiants internationaux inscrits dans les établissements postsecondaires francophones pour les raisons suivantes :

  - Les données de la CESPM excluent Terre-Neuve-et-Labrador.
  - Les données de la CESPM regroupent souvent les étudiants internationaux avec ceux de l'extérieur des provinces maritimes.
  - Les données du système d'information sur les établissements postsecondaires de Statistique Canada ne tiennent pas compte de la **variable linguistique**.
  - Statistique Canada arrondit les petits chiffres à des multiples de trois. Les données portant sur de petits établissements et pour certains programmes peuvent ne pas présenter le vrai portrait.

- Selon les dates des études précédentes, comme certaines données ne sont pas disponibles pour toute la période de l'étude, nous avons dû analyser des données partielles.

Voir la bibliographie pour la liste des rapports et des études consultés.

CHAPITRE 2 – PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS INTERNATIONAUX ISSUS DE LA FRANCOPHONIE INTERNATIONALE AYANT FRÉQUENTÉ LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION POSTSECONDAIRE DU CANADA ATLANTIQUE

Le chapitre 2 est divisé en trois parties. La première partie relate l'évolution du nombre d'étudiants internationaux et de diplômés internationaux au Canada atlantique. La deuxième partie présente le profil des diplômés internationaux sur une période de dix ans (2012-2022), soit : leur pays d'origine, leur domaine d'études et la durée du programme d'études (niveau collégial et universitaire) ainsi que le choix de l'établissement de formation et langue d'études. La troisième partie expose sommairement les principaux enjeux des rapports et études consultés associés à l'employabilité des diplômés canadiens et internationaux du Canada atlantique, corroborés par les informations recueillies lors du sondage et des entretiens téléphoniques réalisés auprès des diplômés internationaux du Canada atlantique.

Les informations partagées brossent un portrait des étudiants internationaux inscrits dans les établissements de formation postsecondaire au Canada atlantique et de ceux ayant obtenu un diplôme permettant ainsi d'apprécier l'évolution des inscriptions et de leur conversion en diplômés. Ce portrait nous fournit également des informations relatives à certaines caractéristiques, soit : le continent et les pays d'origine, les domaines d'études et leur durée, les établissements ciblés et la langue des études. Sur la base de certaines données présentées, des enjeux liés à l'employabilité sont évoqués et corroborés par les écrits consultés et les consultations réalisées lors du sondage et d'entretiens téléphoniques.

La figure 1 ci-après illustre la répartition au Canada des étudiants internationaux par province (en nombre et pourcentage) permettant d'apprécier les provinces canadiennes qui affichent les taux les plus élevés, soit : l'Ontario (53 %), la Colombie-Britannique (16 %), le Québec (15 %) et l'Alberta (6 %). Les autres provinces, dont celle du Canada atlantique, se situent à 3 % et moins. Ces données comprennent l'ensemble des étudiants internationaux inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien.

Figure 1 : Répartition des étudiants internationaux ayant choisi d'étudier au Canada par province

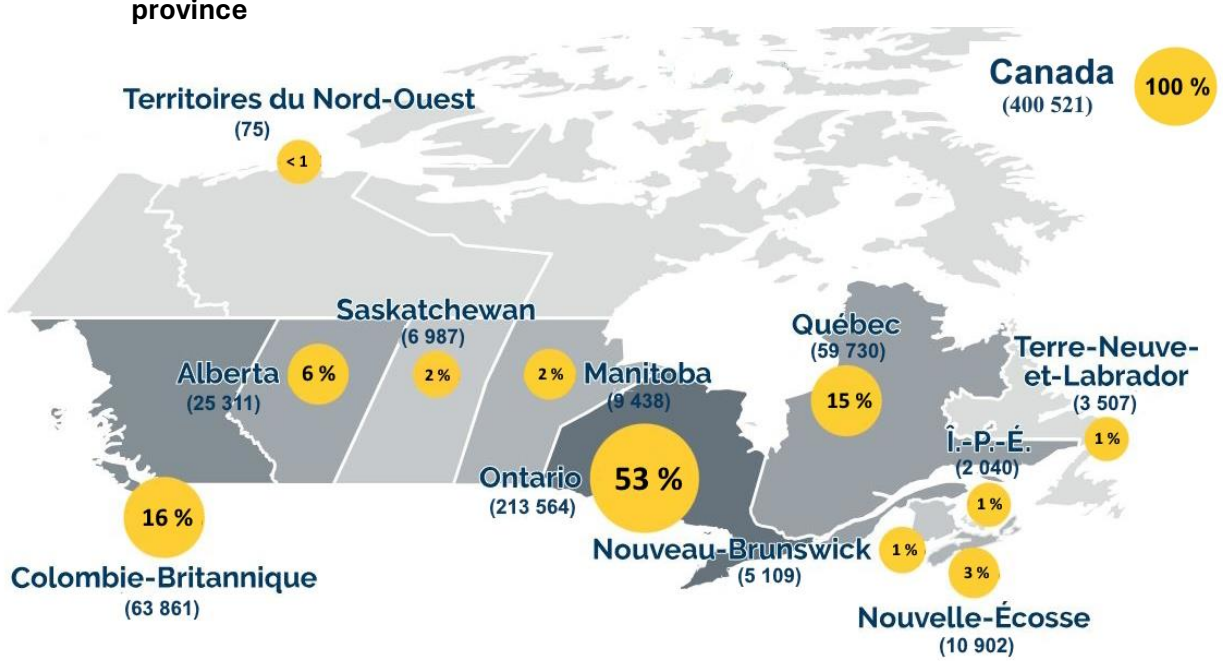

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne

Partie 1 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux sur une période de dix ans (de 2012 à 2022)

Pour accueillir des étudiants internationaux, un établissement de formation postsecondaire doit être une école approuvée par un gouvernement provincial ou territorial à titre d'EED. En l'occurrence, les données présentées ci-après visent uniquement les EED issus du secteur public, et dont les données colligées proviennent de Statistique Canada et s'il y a lieu, bonifiées avec des données de la CESPM.

1.1 Les inscriptions canadiennes

Les données recueillies confirment que le nombre d'étudiants internationaux a augmenté de façon significative au sein des établissements de formation postsecondaire du Canada. Le nombre de diplômés titulaires d'un permis d'études par établissement et province a augmenté de façon constante au Canada pour atteindre 638 300 en 2019. Durant la période critique de la pandémie en 2020, il n'y avait que 528 200 étudiants internationaux, une baisse de 17 % comparativement à 2019. Ce contexte exceptionnel illustre une première baisse annuelle. L'après-pandémie affiche une hausse pour les années 2021 à 2022, laissant présager le retour à des augmentations annuellement. Les écrits consultés indiquent par ailleurs que les provinces du Canada atlantique accueillent moins d'étudiants à l'exception de la Nouvelle-Écosse qui affiche une hausse qui pourrait être attribuable aux 10 établissements anglophones. En général, les données existantes ne tiennent pas compte de la spécificité francophone, ce qui ne permet pas d'établir un portrait des francophones inscrits dans les établissements postsecondaires anglophones du Canada atlantique.

La figure 2 ci-après fait état du nombre d'étudiants internationaux sur une période de dix ans soit de 2012 à 2022 permettant de confirmer le rythme de la croissance sauf pour l'année 2020-2021, en raison de la pandémie.

Figure 2 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada sur dix ans (de 2012 à 2022)

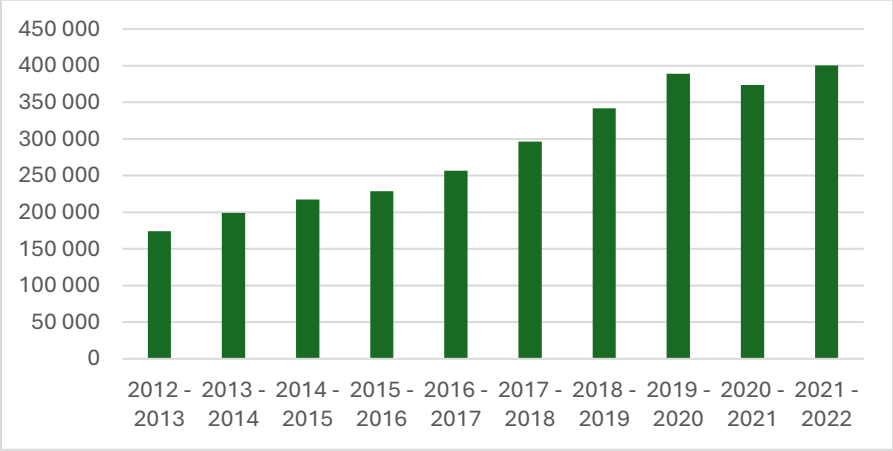

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada sur dix ans (de 2012-2022)

1.2 Les inscriptions au Canada atlantique

Malgré cette hausse au Canada, le pourcentage de hausse au Canada atlantique est très variable comprenant à la fois la plus forte hausse au pays (Î.-P.-É.) et la plus faible hausse (N.-B.) comme le tableau 1 et la figure 3 ci-après le démontrent.

En chiffres absolus, pour l'ensemble du Canada, il est évident que quatre provinces (Québec, Ontario, Alberta et Colombie-Britannique) représentent la part de lion de l'augmentation canadienne avec l'Ontario loin devant avec plus de 63 % des effectifs canadiens inscrits dans l'un des établissements de cette province. Quoique le nombre d'inscriptions en chiffres absolues soit plus petit au Canada atlantique, l'augmentation sur 10 ans est importante pour cette région.

1.2.1 Par province

Tableau 1 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada atlantique par province sur dix ans (2012-2022)

Province	Augmentation (%)	Augmentation
Terre-Neuve-et-Labrador	83	1 593
Île-du-Prince-Édouard	249	1 455
Nouvelle-Écosse	66	4 332
Nouveau-Brunswick	41	1 494
Canada	130	226 251

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada sur dix ans (de 2012-2022)

L'analyse de l'évolution du nombre d'étudiants internationaux postsecondaires permet de prévoir le profil de la main-d'œuvre quelques années avant la diplomation des étudiants. Les figures qui suivent présentent ces données par province regroupant tous les établissements d'enseignement postsecondaires au Canada atlantique.

Figure 3 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par province du Canada atlantique sur dix ans (de 2012 à 2022)

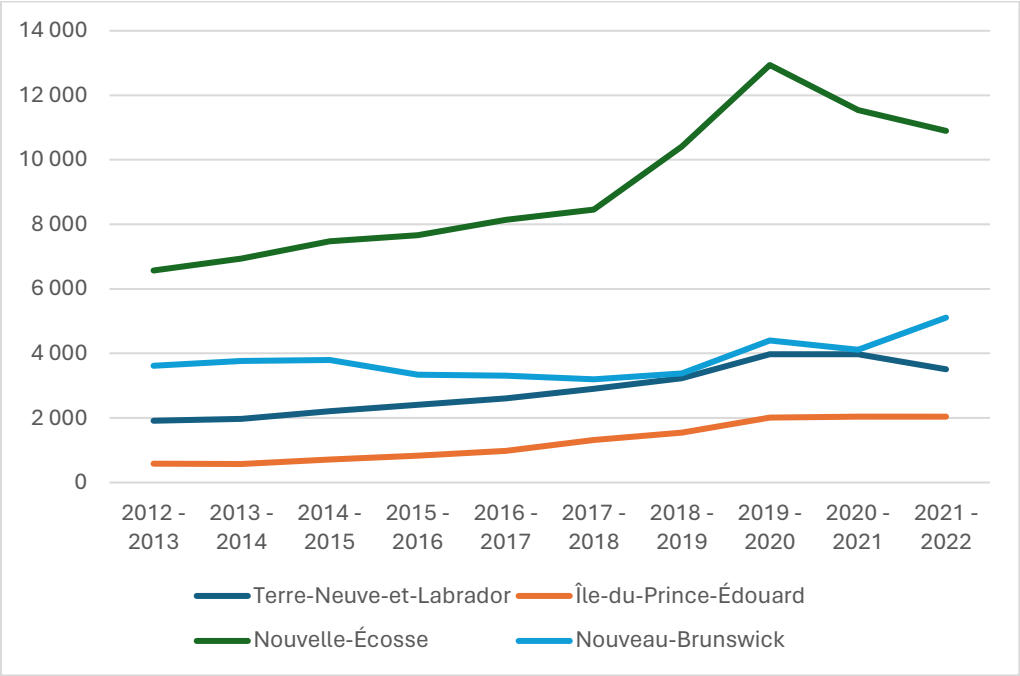

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada sur dix ans (de 2012-2022)

L'analyse des données disponibles permet de donner plus de détails sur certains segments de la population des effectifs postsecondaires d'origine internationale. Les prochaines figures des effectifs postsecondaires par province et par domaine présentent un portrait de la situation pour la période de cette étude.

1.2.2 Par province et domaines d'études

Terre-Neuve-et-Labrador

La figure 4 présente les effectifs postsecondaires par domaine d'études dans les établissements d'enseignement postsecondaire de Terre-Neuve-et-Labrador. Il faut noter qu'il n'y a aucun établissement postsecondaire francophone dans la province. La figure présente donc la réalité des étudiants inscrits dans l'un des établissements anglophones. Comme le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada ne collecte pas la variable linguistique, il est impossible d'identifier le nombre de francophones inscrits à l'un des établissements postsecondaires à Terre-Neuve-et-Labrador.

Figure 4 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Terre-Neuve-et-Labrador

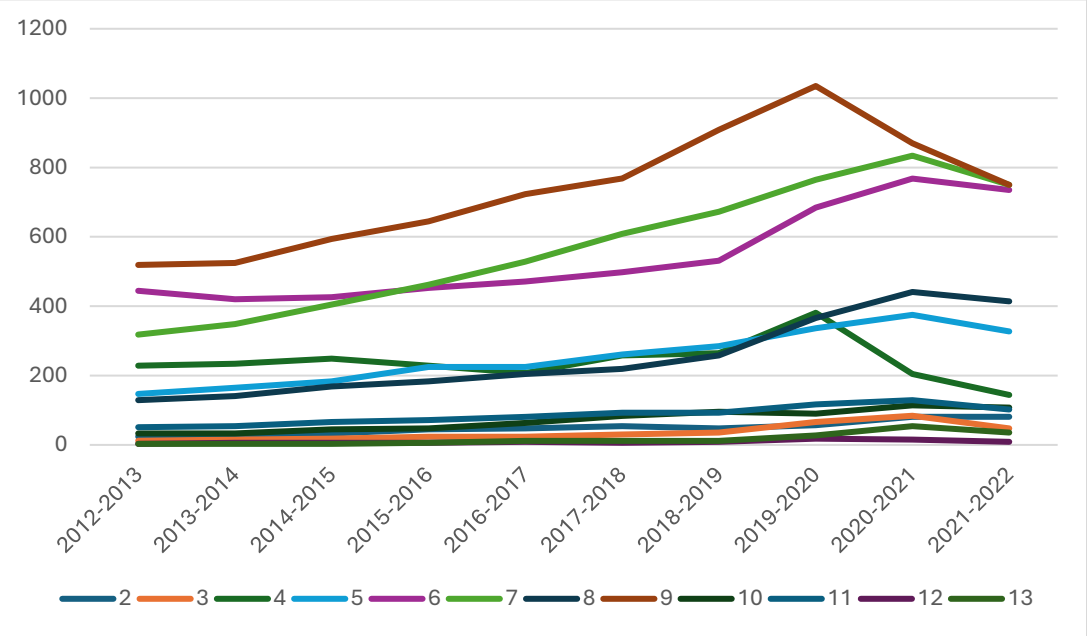

1) Loisir (sans objet pour Terre-Neuve-et-Labrador)
2) Éducation
3) Arts visuels et d'interprétation et technologies des communications
4) Sciences humaines
5) Sciences sociales et de comportements et droit
6) Commerce, gestion et administration publique
7) Sciences physiques et de la vie et technologies
8) Mathématiques, informatique et sciences de l'information
9) Architecture, génie et services connexes
10) Agriculture, ressources naturelles et conservation
11) Santé et domaines connexes
12) Services personnels, de protection et de transport
13) Programmes préparatoires aux études; les études multidisciplinaires/interdisciplinaires (autres); et les programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études secondaires.

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Terre-Neuve-et-Labrador

Île-du-Prince-Édouard

La situation est différente à l'Île-du-Prince-Édouard. Sur les trois établissements postsecondaires de la province, un seul est francophone, et c'est le plus petit. De plus, le Collège de l'Île a commencé le recrutement d'étudiants internationaux seulement en 2015 et a partagé les données avec la CESPM et Statistique Canada plus tard.

Les consultants reconnaissent la présence de francophones inscrits dans les deux établissements anglophones. Une étude conjointe de Holland College et du Collège de l'Île a identifié la présence de plus de francophones inscrits aux programmes du Holland College que dans les programmes du Collège de l'Île, au moins partiellement en raison du nombre de programmes disponible aux deux collèges. L'University of Prince Edward Island offre un *Bachelor of Education* en langue française qui attire des étudiants internationaux, mais il a été impossible de quantifier le nombre d'étudiants internationaux inscrits au programme au cours des 10 dernières années.

La figure 5 ci-après illustre l'état de la situation relative au nombre d'étudiants internationaux inscrits à l'Île-du-Prince-Édouard.

Figure 5 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Île-du-Prince-Édouard

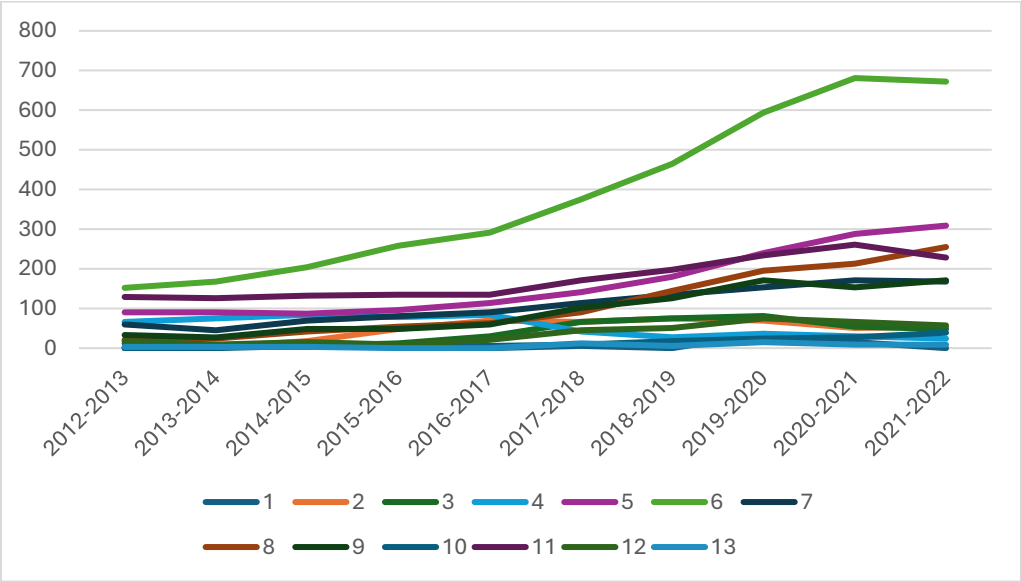

1) Loisir
2) Éducation
3) Arts visuels et d'interprétation et technologies des communications
4) Sciences humaines
5) Sciences sociales et de comportements et droit
6) Commerce, gestion et administration publique
7) Sciences physiques et de la vie et technologies
8) Mathématiques, informatique et sciences de l'information
9) Architecture, génie et services connexes
10) Agriculture, ressources naturelles et conservation
11) Santé et domaines connexes
12) Services personnels, de protection et de transport
13) Programmes préparatoires aux études; les études multidisciplinaires/interdisciplinaires (autres); et les programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études secondaires.

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Île-du-Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse

La situation en Nouvelle-Écosse est semblable à celle de l'Île-du-Prince-Édouard. Sur 11 établissements postsecondaires, un seul est francophone et c'est l'un des plus petits. Donc, la figure 6 ci-après présente le portrait des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement postsecondaire anglophones et francophones.

Tout comme pour l'Île-du-Prince-Édouard, comme le choix de programmes disponibles en français est nettement inférieur à la disponibilité des programmes en anglais, il y a lieu de croire que le nombre de francophones inscrits dans les établissements anglophones est quand même relativement élevé.

La figure 6 ci-après illustre l'état de la situation relative au nombre d'étudiants internationaux inscrits en Nouvelle-Écosse.

Figure 6 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Nouvelle-Écosse

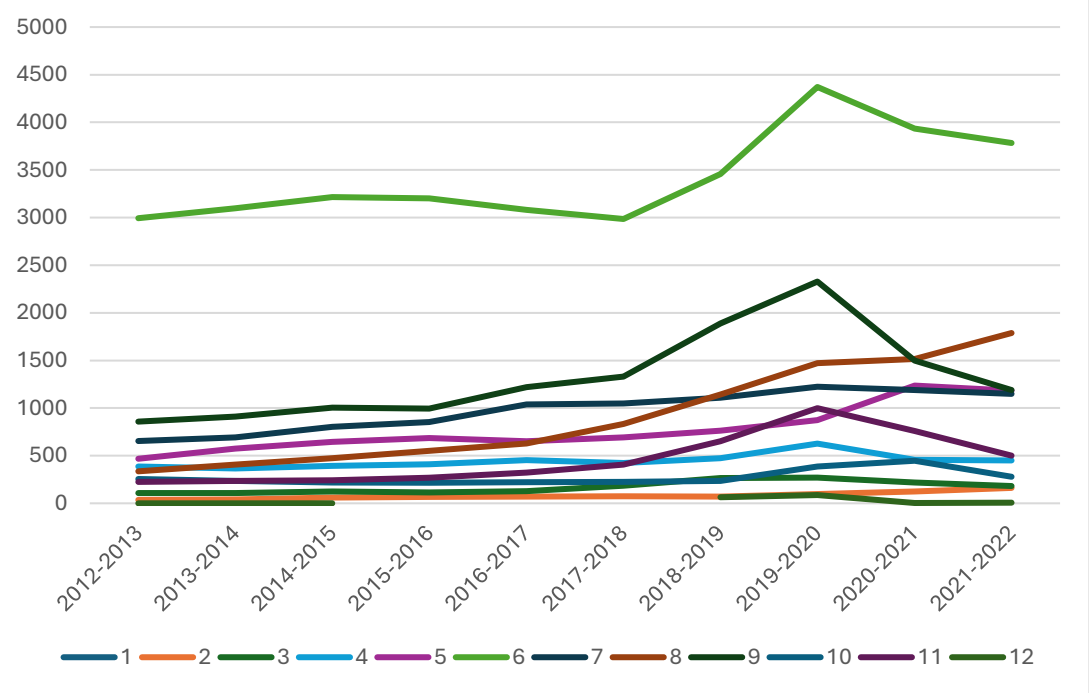

	Loisirs
2	Éducation
3	Arts visuels et d'interprétation et technologies des communications
4	Sciences humaines
5	Sciences sociales et de comportements et droit
6	Commerce, gestion et administration publique
7	Sciences physiques et de la vie et technologies
8	Mathématiques, informatique et sciences de l'information
9	Architecture, génie et services connexes
10	Agriculture, ressources naturelles et conservation
11	Santé et domaines connexes
12	Services personnels, de protection et de transport
13	Programmes préparatoires aux études; les études multidisciplinaires/interdisciplinaires (autres); et les programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études secondaires.

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Nouvelle-Écosse

Nouveau-Brunswick

Quant au Nouveau-Brunswick, plus de données sont disponibles. La figure 7 qui suit présente l'ensemble des étudiants internationaux inscrits dans un établissement postsecondaire de la province. Les consultants reconnaissent la présence de francophones inscrits en particulier au New Brunswick Community College (NBCC) – Campus de Moncton et à l'University of New Brunswick dans le programme *Bachelor of Education*, spécialisation en l'enseignement du français langue seconde, mais il a été impossible de quantifier le nombre d'étudiants internationaux inscrits dans ces établissements d'enseignement au cours des 10 dernières années.

Figure 7 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Nouveau-Brunswick

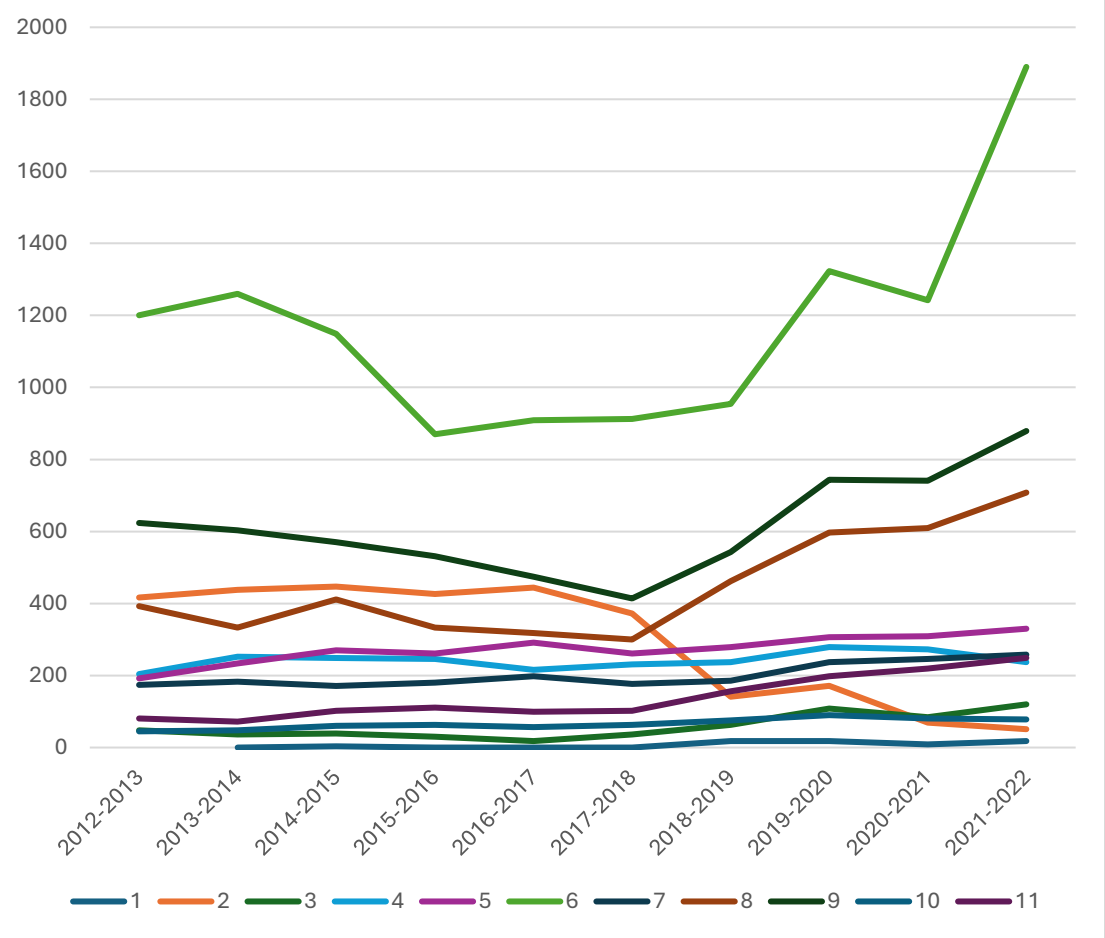

1 Loisirs
2 Éducation
3 Arts visuels et d'interprétation et technologies des communications
4 Sciences humaines
5 Sciences sociales et de comportements et droit
6 Commerce, gestion et administration publique
7 Sciences physiques et de la vie et technologies
8 Mathématiques, informatique et sciences de l'information
9 Architecture, génie et services connexes
10 Agriculture, ressources naturelles et conservation
11 Santé et domaines connexes
12 Services personnels, de protection et de transport
13 Programmes préparatoires aux études; les études multidisciplinaires/interdisciplinaires (autres); et les programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études secondaires.

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Nouveau-Brunswick

Sommairement pour l'ensemble du Canada atlantique, l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les établissements postsecondaires est résumée dans le tableau 2 ci-dessous, présentant les pourcentages du nombre d'étudiants par établissement d'enseignement francophone postsecondaire.

Tableau 2 : Pourcentage des étudiants internationaux par établissement d'enseignement francophone postsecondaire au Canada atlantique

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TNL*	5,6	6,7	7,2	8,3	8,9	10,1	11,5	13,0	15,8	15,2	13,4
Collège de l'Île							12,5	28,6	25,0	44,4	72,7
Université Sainte-Anne	8,9	9,0	9,3	16,7	29,3	30,1	23,7	22,2	28,2	23,8	23,7
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick	10,5	12,0	15,0	16,4	17,1	15,8	14,1	15,8	15,7	16,1	20,2
Université de Moncton	1,3	6,3	6,8	12,7	10,9	10,9	10,1	16,5	23,8	25,3	27,9

** Données pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador dans son ensemble.*

Source des données : Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne (statcan.gc.ca)

On note que le cas du Collège de l'Île est exceptionnel, étant un établissement fortement international avec près de 73 pour cent des étudiants d'origine internationale. Les autres établissements ont vu le pourcentage d'étudiants internationaux tripler exception faite du CCNB (Collège communautaire du Nouveau-Brunswick) où le pourcentage a doublé au cours de la période de l'étude. Un phénomène double est en action, alors que le nombre d'étudiants canadiens baisse, le nombre d'étudiants internationaux augmente. Ce changement fait des établissements postsecondaires des lieux exceptionnels de formation des étudiants internationaux et de sensibilisation des jeunes canadiens – des maillons essentiels dans l'effort de voir croître les communautés francophones en situation minoritaire.

L'augmentation du nombre d'étudiants internationaux peut être tributaire de différents facteurs. Ceux qui semblent les plus reliés à cette tendance sont : la volonté des établissements d'augmenter sa population étudiante à la lumière des effets démographiques, les efforts ciblés déployés au recrutement par les établissements, la capacité de continuer à offrir l'ensemble des programmes malgré une réduction du nombre d'étudiants canadiens inscrits et une source de revenus, un avantage non négligeable pour la viabilité des établissements et pour les communautés d'accueil. Bien que la réalité de ces facteurs comporte certains risques à moyen et long terme, la valeur ajoutée est appréciable.

Une veille stratégique des risques est de mise pour les établissements. Ils doivent faire preuve de vigilance en tout temps pour suivre cette évolution et assurer la mise en place de mesures d'atténuation des risques considérant d'une part, l'environnement interne sur lequel elles ont un certain contrôle, et d'autre part, l'environnement externe qui évolue constamment.

En comparant le Canada avec le Canada atlantique, en fonction de la documentation consultée ainsi que des données recueillies en provenance de Statistique Canada et la CESPM, il est possible d'émettre certaines observations.

Parmi celles-ci, notons entre autres :

- À l'échelle nationale, en général, les établissements affichent une hausse annuellement à l'exception de la période de la pandémie qui a mis en veilleuse cette augmentation pour les années de l'étude. Exception faite des cours en commerce, la hausse des effectifs est moins abrupte au Canada atlantique.
- Les étudiants internationaux ont tendance à privilégier certains programmes postsecondaires, notamment en lien avec le domaine des affaires au Canada comme au Canada atlantique.
- Le lien privilégié du Nouveau-Brunswick avec les pays membres de la Francophonie internationale peut constituer un atout non négligeable pour accroître le nombre d'étudiants internationaux, tout particulièrement dans les communautés francophones et acadiennes.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, la courbe d'augmentation du nombre d'étudiants internationaux s'applique à un éventail diversifié de domaines d'études.
- En Nouvelle-Écosse, depuis la pandémie, les inscriptions dans un domaine demeurent à la hausse, soit celui des mathématiques.
- Au Nouveau-Brunswick, le nombre d'étudiants inscrits dans des EED publics a connu une hausse progressive depuis 2018. Cette hausse se reflète également au sein des établissements francophones tant au niveau collégial qu'universitaire.
- Terre-Neuve-et-Labrador fait bande à part avec les programmes d'architecture et de génie ainsi que ceux de sciences physiques et de la vie et technologies étant plus populaires que la catégorie de commerce, de gestion et d'administration publique.

1.3 La provenance des étudiants internationaux

Un sondage mené en 2019 par l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) auprès des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne présente les neuf marchés majeurs de provenance des étudiants internationaux : Congo, Cameroun, Maghreb, Afrique subsaharienne francophone, Afrique autre, Europe francophone, Haïti, Amérique latine et Chine. Cette liste est très différente de celle des marchés principaux anglophones d'où l'Inde, la Chine et les Philippines, avec l'Inde largement devant. Le portrait pour les établissements d'enseignement postsecondaire francophone ressemble probablement plus au profil des membres de l'ACUFC. Le tableau 3 présente le portrait du recrutement aux programmes universitaires, il y a dix ans, auprès de pays membres de la Francophonie.

Tableau 3 : Nombre d'inscriptions universitaires des étudiants internationaux en provenance des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie selon la province de l'obtention du diplôme sur cinq ans (2012-2017)

Provinces	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0
Nouvelle-Écosse	46	58	55	85	108
Nouveau-Brunswick	640	761	784	689	636
Total des inscriptions	686	819	839	774	744

Source des données : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Il est évident qu'un lien définitif existe entre les pays membres de la Francophonie et les établissements francophones du Canada atlantique. Des partenariats avec certains pays, tant au niveau collégial qu'universitaire, contribuent favorablement à la présence d'étudiants internationaux au sein de nos établissements francophones.

À titre d'exemple, la forte présence des étudiants internationaux du Cameroun au CCNB est probablement tributaire du partenariat avec l'Institut universitaire de la Côte de Douala au Cameroun qui dure depuis plus de 20 ans. Le Collège de l'Île reçoit sa population étrangère majoritairement du Mexique, pays observateur de la Francophonie.

L'Université Sainte-Anne tout comme l'Université de Moncton reçoivent également sa population étrangère des pays membres de la Francophonie avec lesquels ils ont des partenariats.

L'Université de Moncton au cours des années a vu sa population étudiante étrangère varier en termes de pays d'origine. Il y a eu des moments où les pays de l'Afrique de l'Ouest étaient en tête de liste. Haïti l'a été pour un moment et plus récemment le Congo et les pays du Maghreb sont des sources dominantes d'étudiants. Les changements de pays d'origine des étudiants internationaux sont le fruit de modifications de pratiques de recrutement par les établissements, des impacts géopolitiques ou ont un lien avec les politiques publiques des gouvernements fédéral et provinciaux.

1.4 Les inscriptions selon le grade

Terre-Neuve-et-Labrador

L'analyse des données en provenance de Terre-Neuve-et-Labrador par grade pour la période de dix ans à l'étude permet d'identifier les grades les plus recherchés auprès des étudiants internationaux. Comme le démontre la figure 8, il y a eu un léger recul du nombre d'étudiants internationaux depuis la pandémie. Ces étudiants continuent à opter davantage en premier lieu pour les programmes du premier cycle universitaire suivi dans l'ordre des programmes de maîtrise et, en égalité, pour les programmes de doctorat et les programmes collégiaux.

Figure 8 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (de 2012 à 2022) – Terre-Neuve-et-Labrador

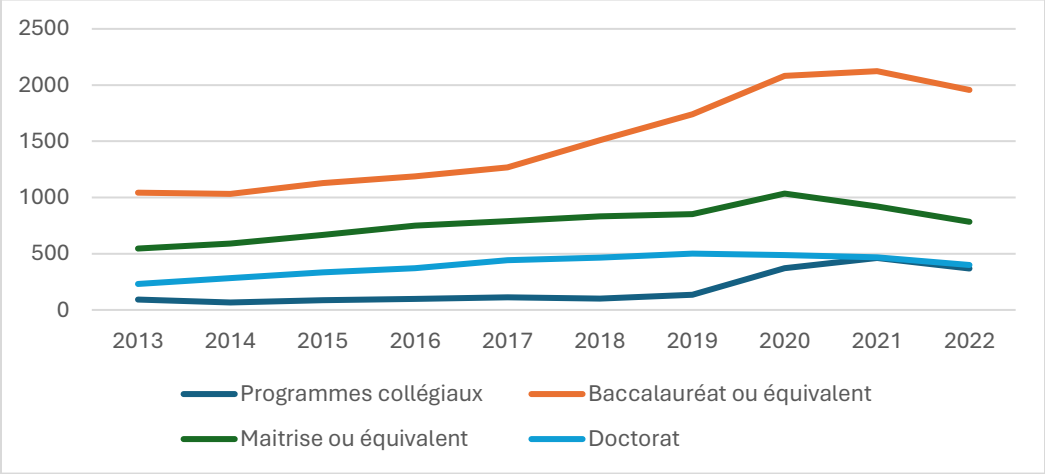

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Terre-Neuve-et-Labrador

Île-du-Prince-Édouard

Le cas est différent à l'Île-du-Prince-Édouard. On constate une augmentation importante des inscriptions aux programmes de baccalauréat, mais aussi une augmentation relativement importante des inscriptions aux programmes collégiaux. Cette augmentation coïncide avec l'entrée du Collège de l'Île dans le monde du recrutement à l'international et l'ajout de nouveaux marchés à Holland College.

Figure 9 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (de 2012 à 2022) – Île-du-Prince-Édouard

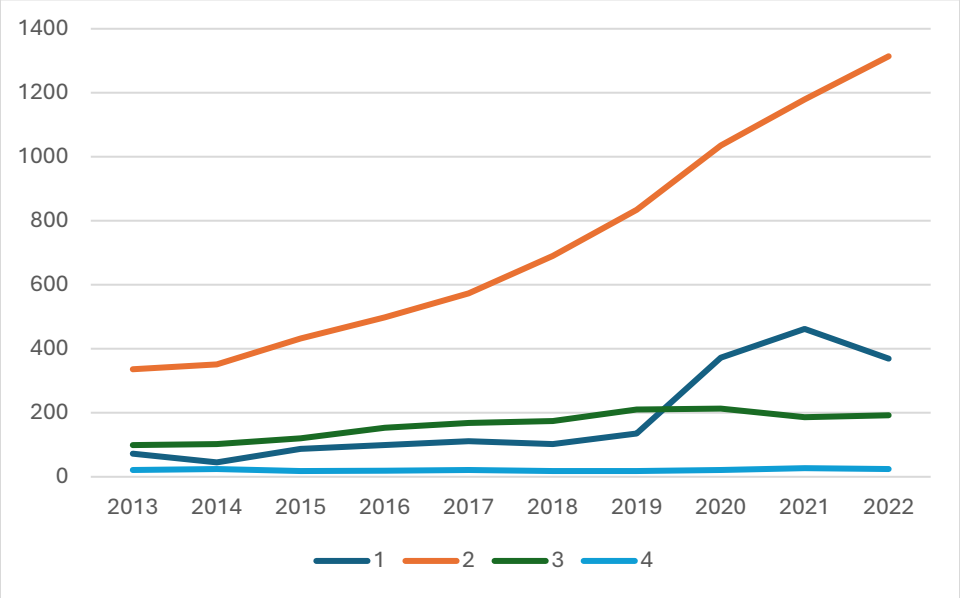

1 Programmes collégiaux
2 Baccalauréat ou équivalent
3 Maîtrise ou équivalent
4 Doctorat

Source des données : Statistique Canada. *Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne*

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Île-du-Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse

Cette tendance n'est pas maintenue en Nouvelle-Écosse où l'apport des programmes collégiaux est négligeable. La presque totalité de l'augmentation des effectifs s'explique par l'intérêt des étudiants internationaux pour les programmes de baccalauréat.

Figure 10 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012 à 2022) – Nouvelle-Écosse

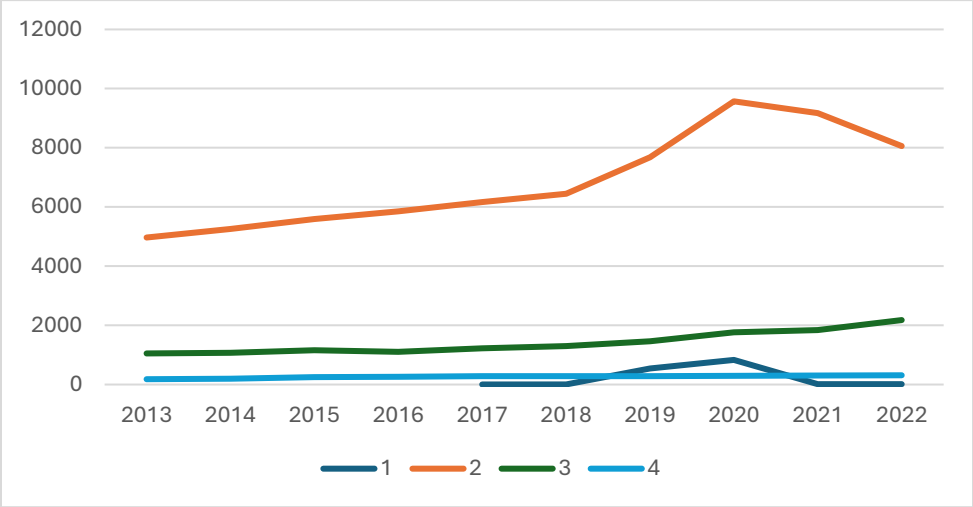

1 Programmes collégiaux
2 Baccalauréat ou équivalent
3 Maîtrise ou équivalent
4 Doctorat

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Nouvelle-Écosse

Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick fait bande à part avec la plus grande augmentation attribuable aux programmes collégiaux avec les programmes universitaires de deuxième cycle en deuxième place. Comme la figure 11 le démontre, à un certain point, il y a eu une diminution importante du nombre d'étudiants internationaux inscrits dans les programmes universitaires de 1er et 2e cycle. L'explication de la différence marquée de la figure du Nouveau-Brunswick s'explique par une série d'événements interreliés. Le CCNB et le NBCC sont devenus autonomes au début de cette période et ont misé particulièrement sur le recrutement international. En même temps, certaines décisions de politique publique ont pu avoir pour effet de réduire pendant un moment l'intérêt des étudiants internationaux pour les programmes universitaires du 1er cycle.

Figure 11 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (de 2012 à 2022) – Nouveau-Brunswick

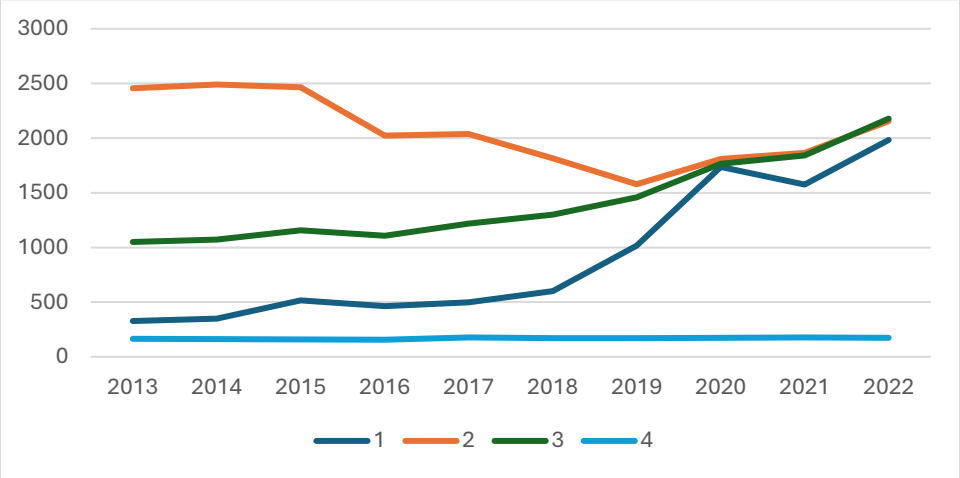

1 Programmes collégiaux
2 Baccalauréat ou équivalent
3 Maîtrise ou équivalent
4 Doctorat

Source des données : Statistique Canada. *Tableau 37-10-0018-01 Effectifs postsecondaires, selon le régime d'études, le type d'établissement, le statut de l'étudiant au Canada et le genre de la personne*

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Nouveau-Brunswick

Ces informations nous permettent d'identifier les grades d'intérêt des étudiants internationaux chez les établissements d'enseignement au Canada atlantique. Ces données sont importantes lorsque l'on constate la corrélation entre le grade obtenu et le revenu salarial.

Partie 2 : Évolution du nombre de diplômés internationaux sur une période de dix ans (de 2012 à 2022)

L'étude vise les diplômés internationaux ayant obtenu un diplôme d'un établissement de formation postsecondaire, certifiée comme EED, qui est établi à proximité d'une communauté francophone et acadienne de l'une des quatre provinces du Canada atlantique.

Une corrélation entre les données présentées relativement au nombre d'étudiants internationaux titulaires d'un permis d'études laisse présager que le nombre de diplômés internationaux suit une trajectoire similaire, soit une augmentation de 2012 à 2019, une diminution durant la période critique de la pandémie en 2020, et une tendance à la hausse à l'après-pandémie.

Les figures ci-après illustrent la tendance qui semble se dessiner.

2.1 Nombre d'étudiants internationaux par province et par domaines d'études

Tout comme la distribution des étudiants internationaux varie d'une province à l'autre, le profil des diplômés varie également.

Terre-Neuve-et-Labrador

Figure 12 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Terre-Neuve-et-Labrador

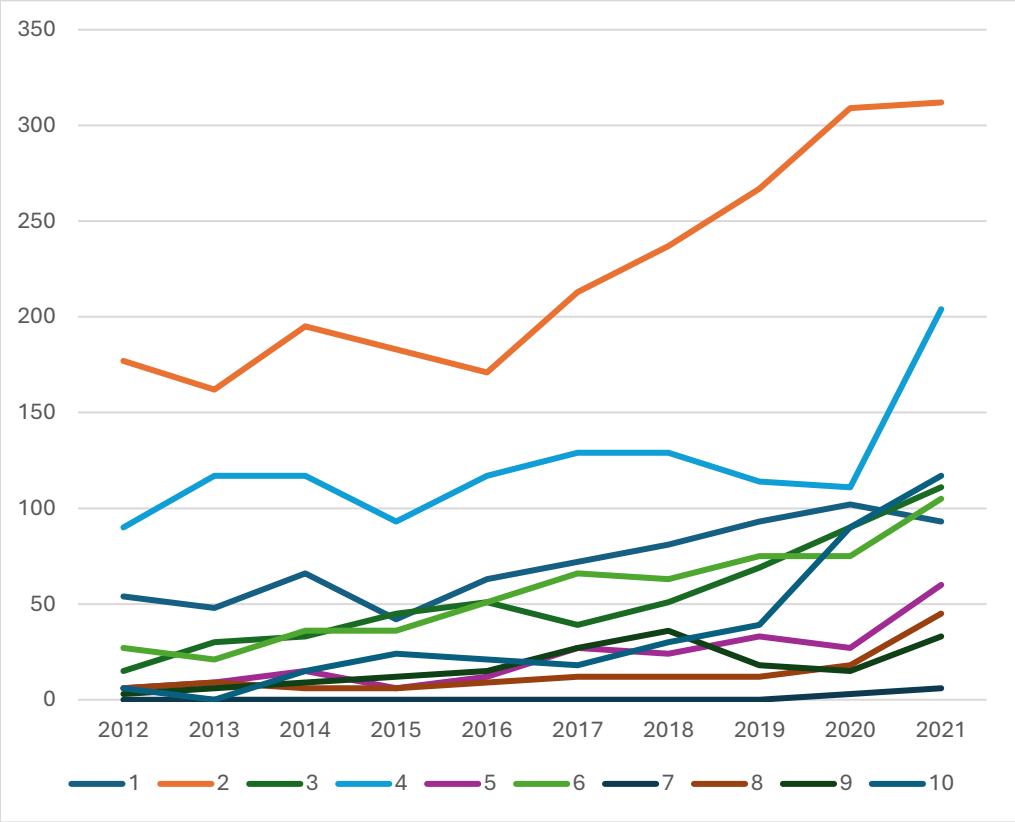

1. Sciences et technologie de la science
2. Génie et technologie du génie
3. Mathématiques et informatique et sciences de l'information
4. Commerce et administration
5. Arts et sciences humaines
6. Sciences sociales et de comportements
7. Droit, professions connexes et études du droit
8. Soins de santé
9. Éducation et enseignement
10. Métiers, services, ressources naturelles et conservation

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0164-01 Diplômés postsecondaires, selon la classification internationale, le type de l'éducation, le type d'établissement, la classification des programmes d'enseignement, regroupements STGM et SACHES, le statut de l'étudiant au Canada, le groupe d'âge et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Terre-Neuve-et-Labrador

Île-du-Prince-Édouard

Figure 13 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Île-du-Prince-Édouard

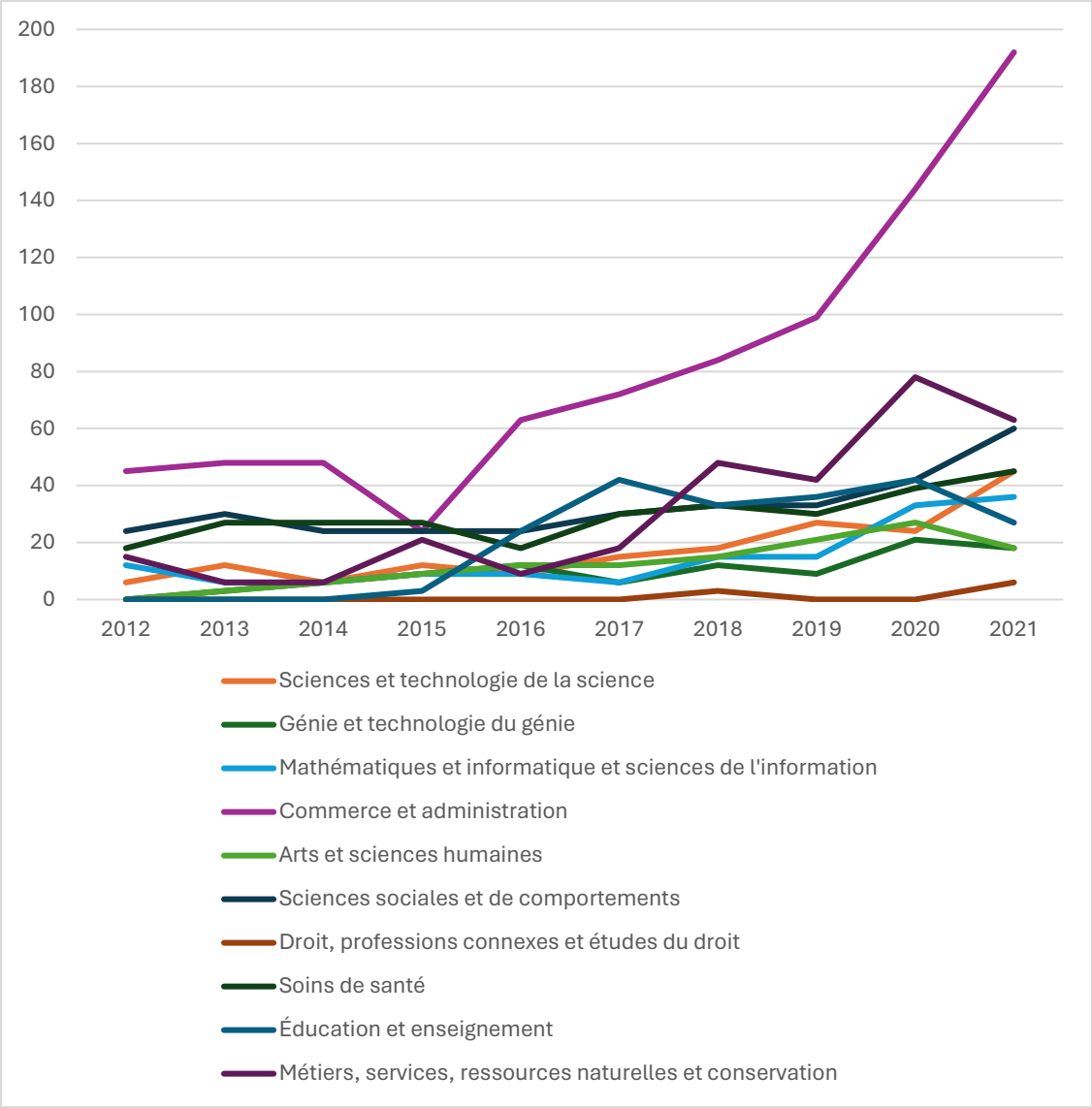

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0164-01 Diplômés postsecondaires, selon la classification internationale, le type de l'éducation, le type d'établissement, la classification des programmes d'enseignement, regroupements STGM et SACHES, le statut de l'étudiant au Canada, le groupe d'âge et le genre de la personne

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Île-du-Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse

Figure 14 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Nouvelle-Écosse

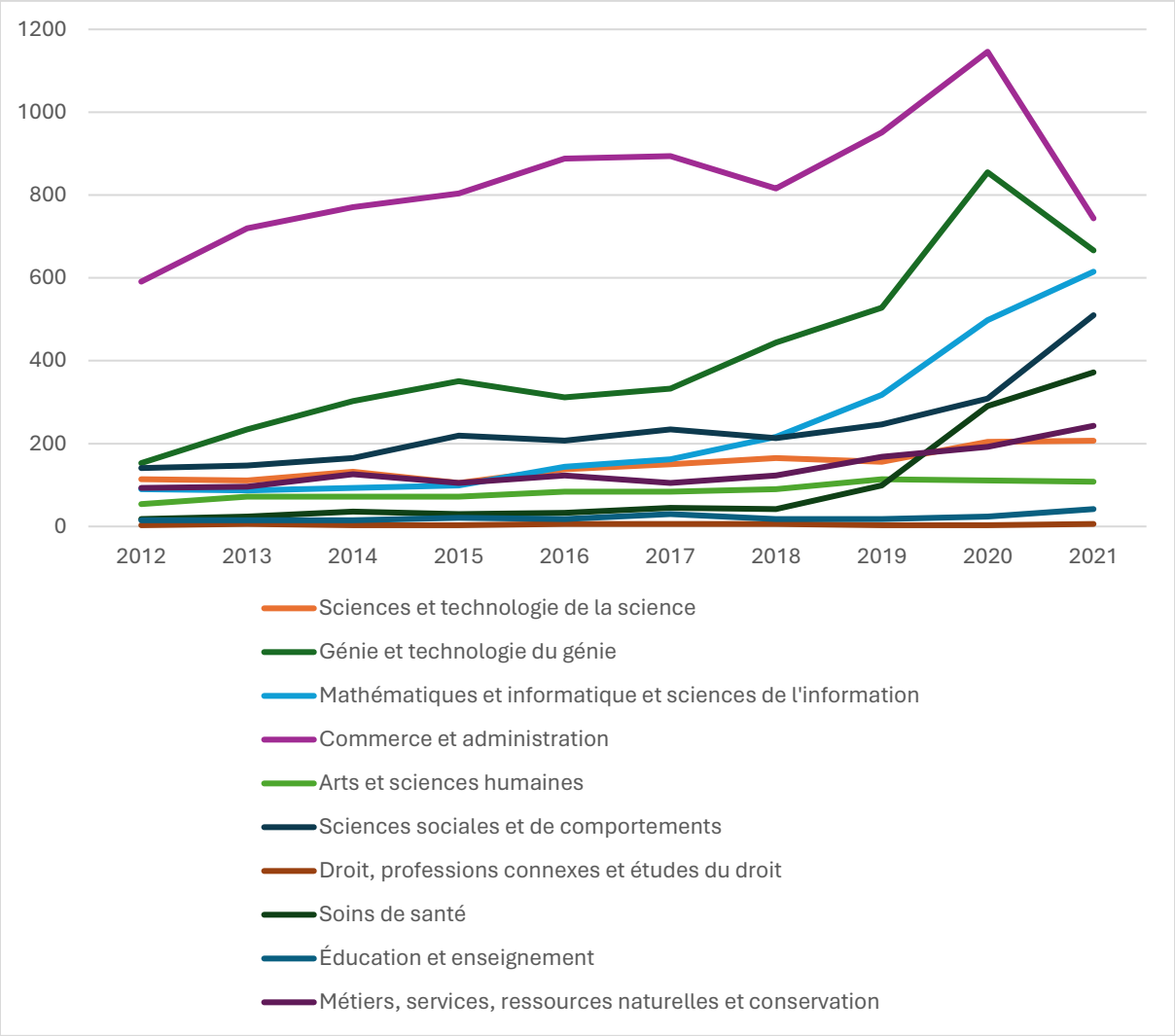

Source des données : Statistique Canada. *Tableau 37-10-0233-01 Diplômés postsecondaires, selon la classification internationale, le type de l'Éducation, l'établissement et les caractéristiques du programme et de l'étudiant*

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Nouvelle-Écosse

Figure 15 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur quatre ans (2018-2022) – Collège de l'Île

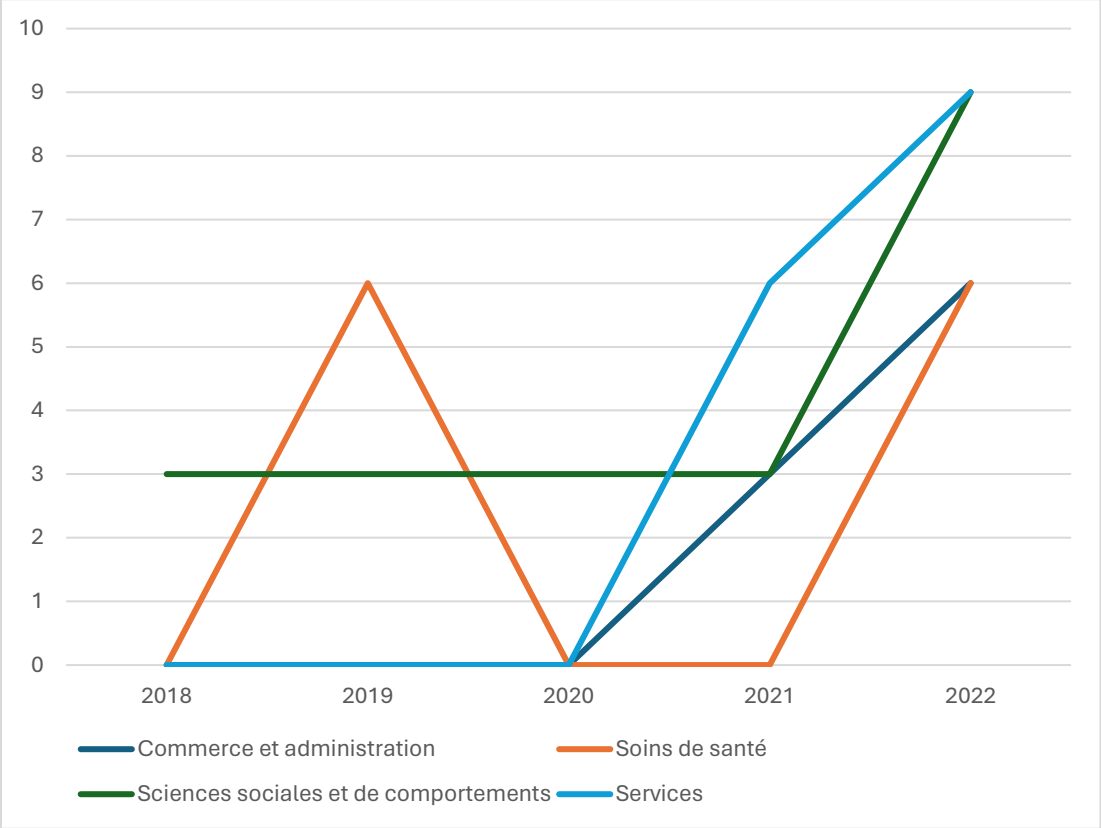

Source des données : Statistique Canada. *Tableau 37-10-0233-01 Diplômés postsecondaires, selon la classification internationale, le type de l'Éducation, l'établissement et les caractéristiques du programme et de l'étudiant*

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Collège de l'Île

Figure 16 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université Sainte-Anne

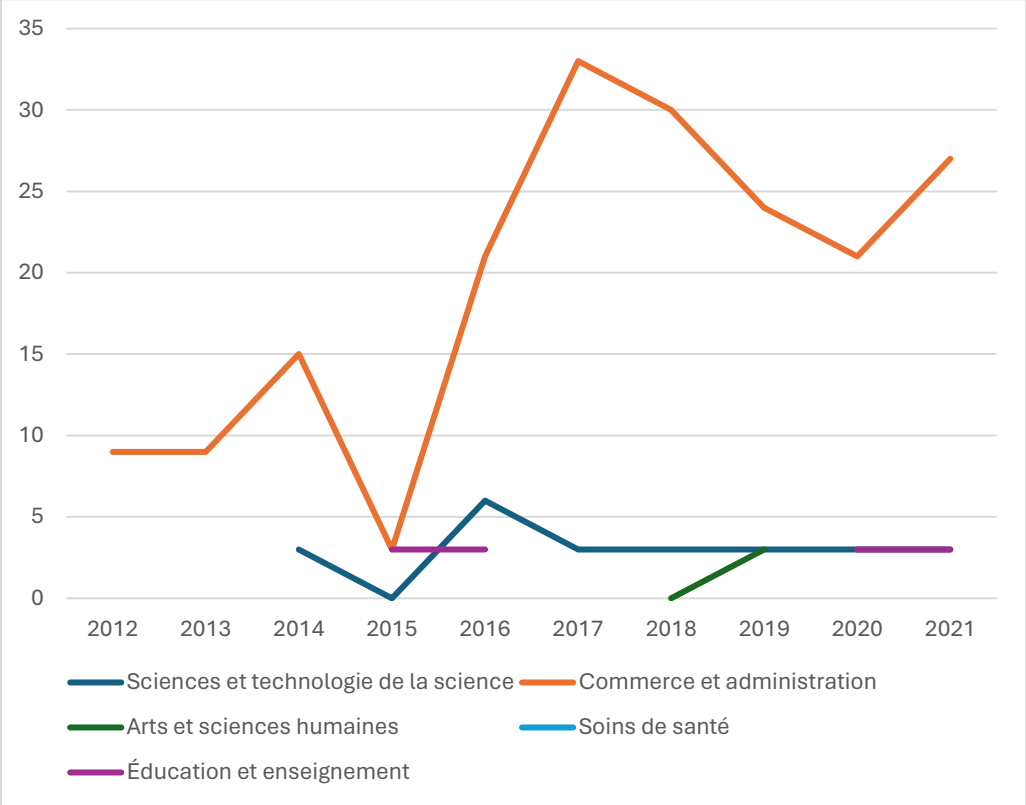

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0233-01 Diplômés postsecondaires, selon la classification internationale, le type de l'éducation, l'établissement et les caractéristiques du programme et de l'étudiant

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) –
Université Sainte-Anne

Nouveau-Brunswick

Figure 17 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Nouveau-Brunswick

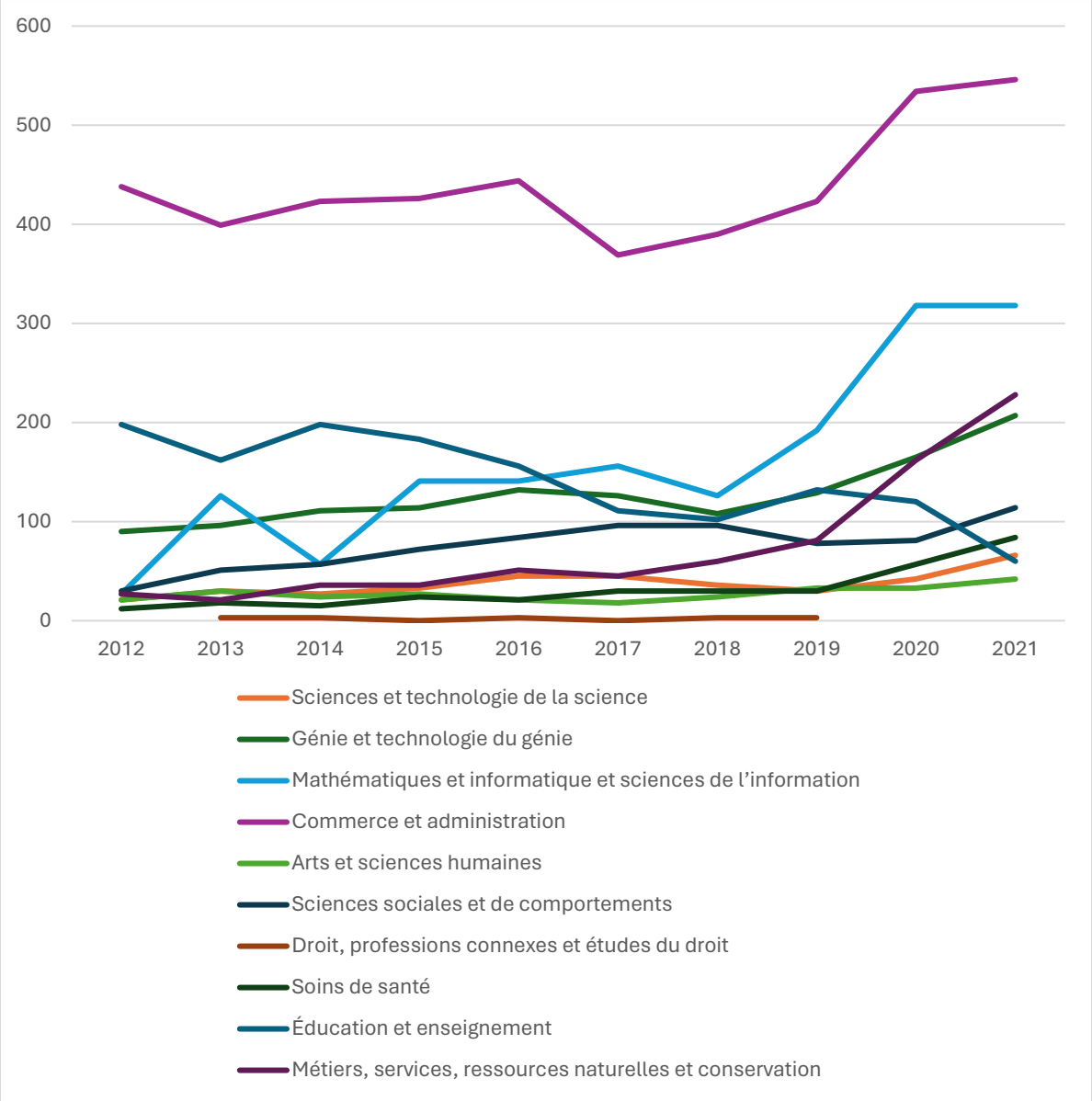

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0233-01 Diplômés postsecondaires, selon la classification internationale, le type de l'éducation, l'établissement et les caractéristiques du programme et de l'étudiant

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012 -2021) – Nouveau-Brunswick

Figure 18 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

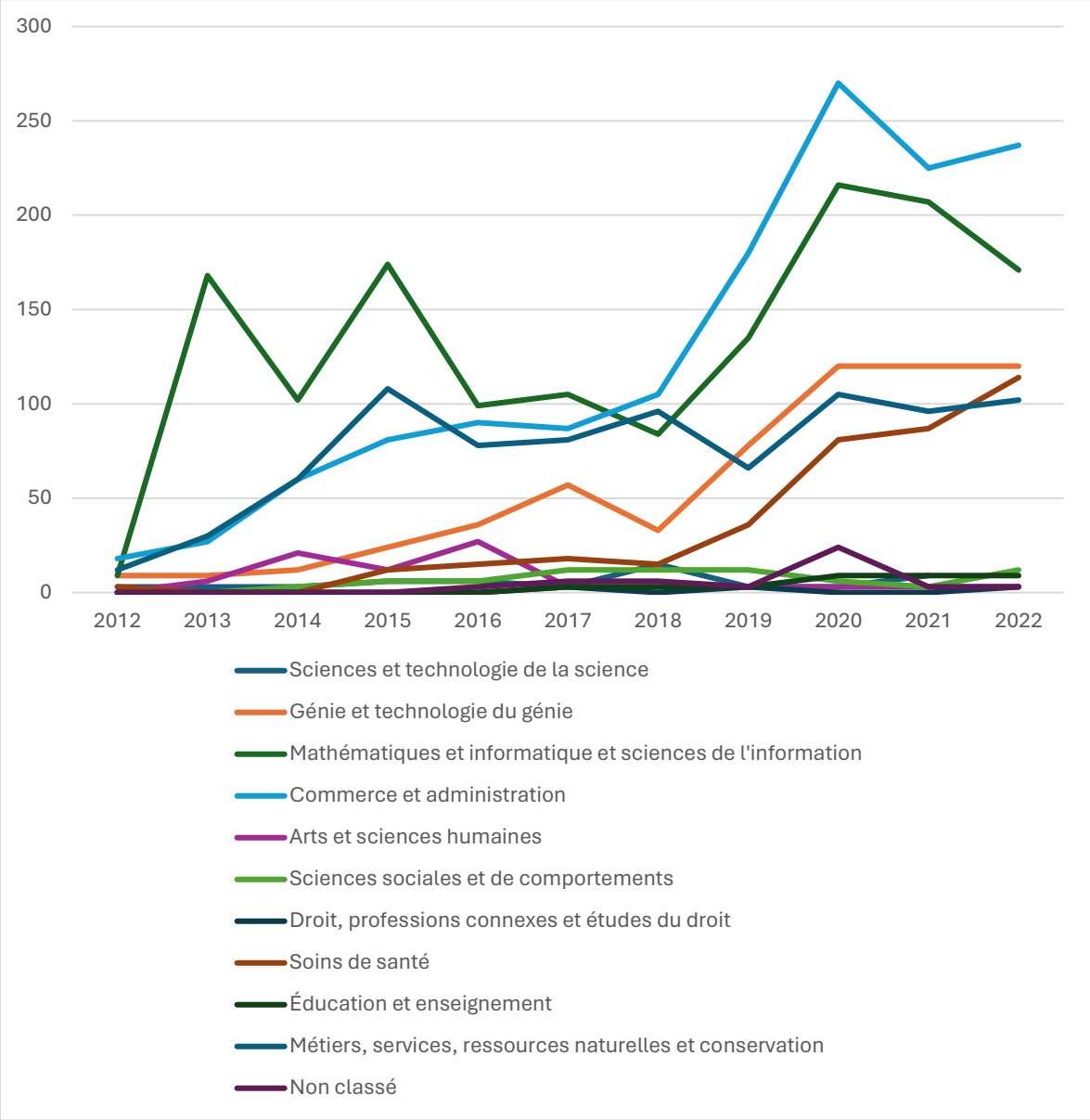

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0233-01 Diplômés postsecondaires, selon la classification internationale, le type de l'éducation, l'établissement et les caractéristiques du programme et de l'étudiant

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012 -2021) – Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Figure 19 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université de Moncton

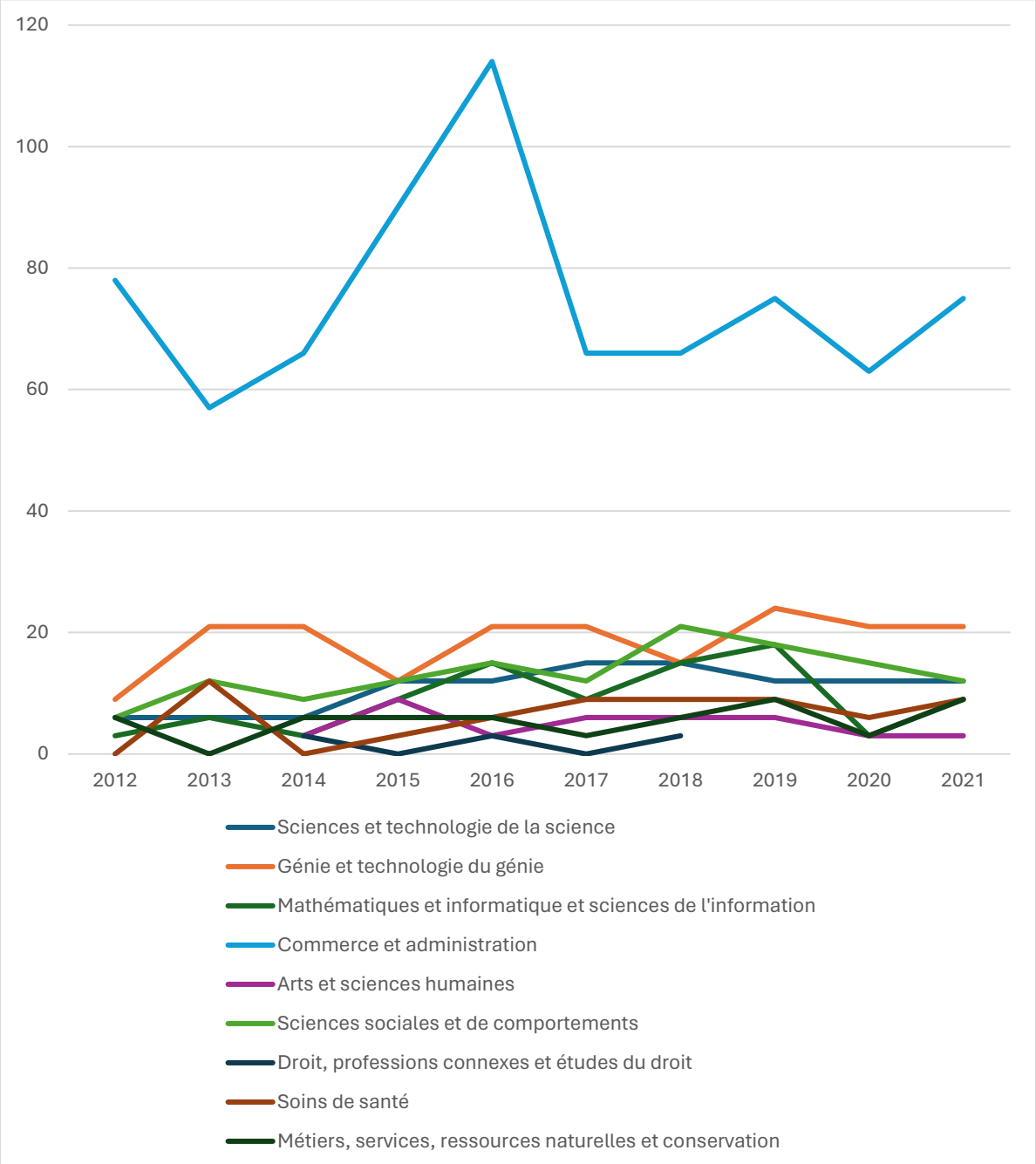

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0233-01 Diplômés postsecondaires, selon la classification internationale, le type de l'éducation, l'établissement et les caractéristiques du programme et de l'étudiant

Lien du tableau de données :
Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université de Moncton

Canada atlantique

Le tableau ci-après présente le nombre de diplômés postsecondaires par établissement de langue française permettant d'avoir une appréciation de l'évolution constante des diplômés sur une période de 10 au Canada atlantique.

Tableau 4 : Évolution du nombre de diplômés postsecondaires par établissement de formation de langue française sur dix ans (de 2012 à 2021) – Canada atlantique

Établissement	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Collège de l'Île							6	0	6	6	**18**
Université Sainte-Anne	9	9	15	6	30	36	36	27	27	39	**234**
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick	15	87	45	132	213	201	159	207	405	468	**1 932**
Université de Moncton	111	114	123	150	183	147	159	174	126	153	**1 440**
Total	**135**	**210**	**183**	**288**	**426**	**384**	**354**	**408**	**558**	**660**	**3 624**

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0233-01 Diplômés postsecondaires, selon la classification internationale, le type de l'éducation, l'établissement et les caractéristiques du programme et de l'étudiant

Partie 3 : Profil des diplômés internationaux

3.1 Le revenu

Sachant que le revenu familial a un impact important sur la rétention des diplômés internationaux, il est opportun de comparer le revenu d'emploi des diplômés canadiens aux revenus des diplômés internationaux.

Les études sont nombreuses qui confirment que les salaires sont historiquement plus bas au Canada atlantique que la moyenne nationale. La figure suivante confirme cette différence lorsque l'on compare les salaires des diplômés internationaux au Canada atlantique à ceux du Canada.

Canada et Canada atlantique

En matière des programmes collégiaux, quoiqu'il n'existe pas assez de données pour confirmer une tendance, les salaires sont généralement plus élevés au Canada atlantique qu'au Canada comme le démontre la figure 20.

Figure 20 : Revenu d'emploi médian des diplômés universitaires internationaux du Canada et du Canada atlantique, cinq ans après la diplomation (2012-2016)

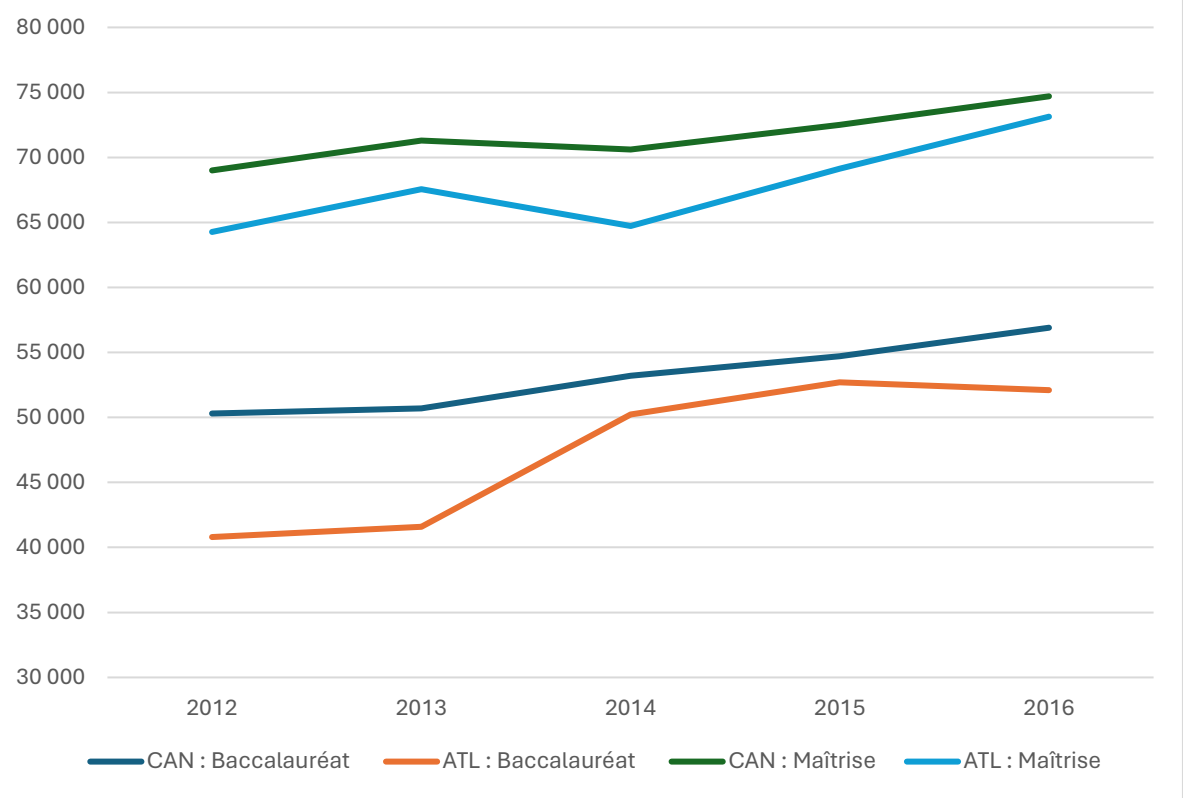

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0156-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements STGM et SACHES [non-STGM])

Lien du tableau de données :
Revenu d'emploi médian des diplômés universitaires internationaux du Canada et du Canada atlantique cinq ans après la diplomation (2012-2016)

La figure 21 présente les données que Statistique Canada collige à divers intervalles. Cinq ans après la diplomation, on constate à Terre-Neuve-et-Labrador que les étudiants internationaux rattrapent le revenu d'emploi des Canadiens tandis qu'au niveau de la maîtrise, un fossé existe toujours. Malheureusement, il n'y a pas suffisamment d'étudiants internationaux inscrits dans certains programmes pour pouvoir comparer leur salaire aux salaires de leurs collègues canadiens.

Figure 21 : Revenu d'emploi médian des diplômés collégiaux internationaux du Canada et du Canada atlantique cinq ans après la diplomation (de 2012 à 2016)

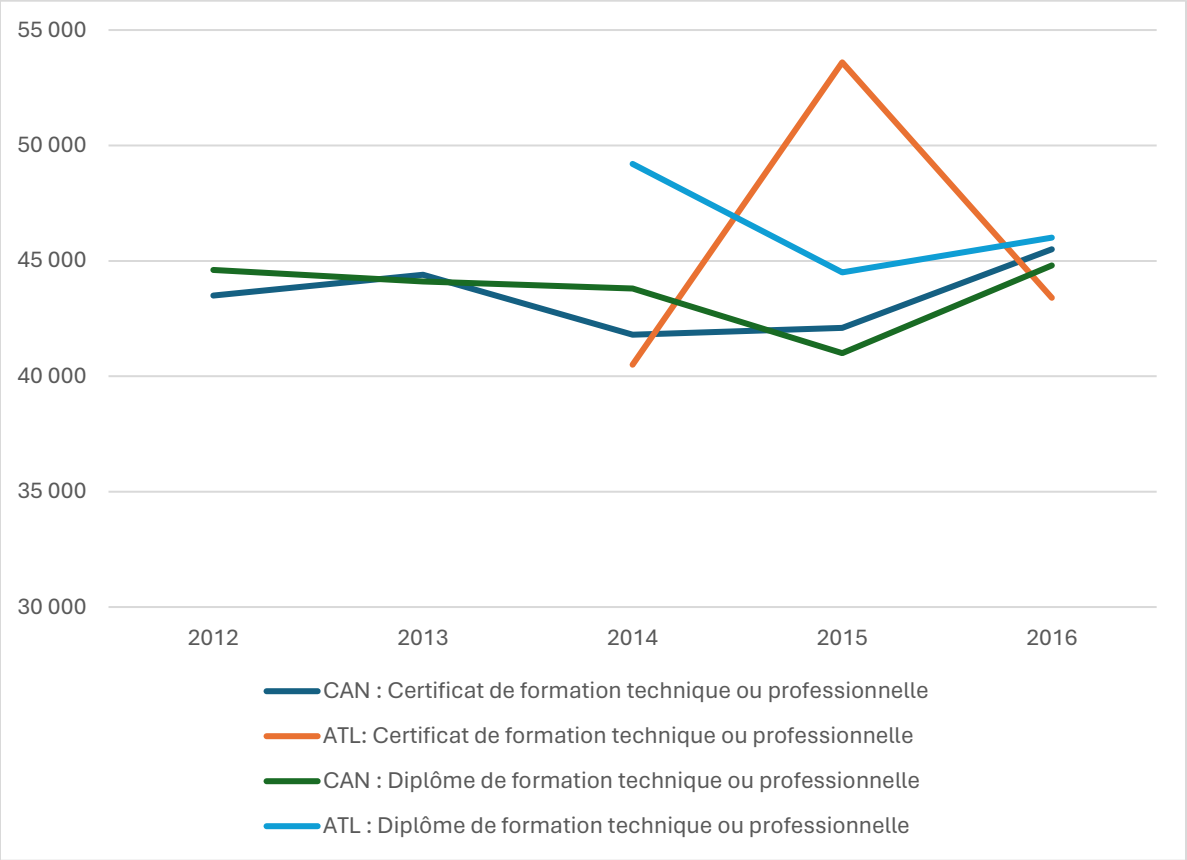

Source des données **:** *Statistique Canada. Tableau 37-10-0156-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements STGM et SACHES [non-STGM])*

Lien du tableau de données :
Revenu d'emploi médian des diplômés collégiaux internationaux du Canada et du Canada atlantique cinq ans après la diplomation (2012-2016)

Terre-Neuve-et-Labrador

La figure 22 présente les données que Statistique Canada collige à divers intervalles. Cinq ans après la diplomation, on constate à Terre-Neuve-et-Labrador que les étudiants internationaux rattrapent le revenu d'emploi des Canadiens tandis qu'au niveau de la maîtrise, un fossé existe toujours. Malheureusement, il n'y a pas suffisamment d'étudiants internationaux inscrits dans certains programmes pour pouvoir comparer leur salaire aux salaires de leurs collègues canadiens.

Figure 22 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Terre-Neuve-et-Labrador

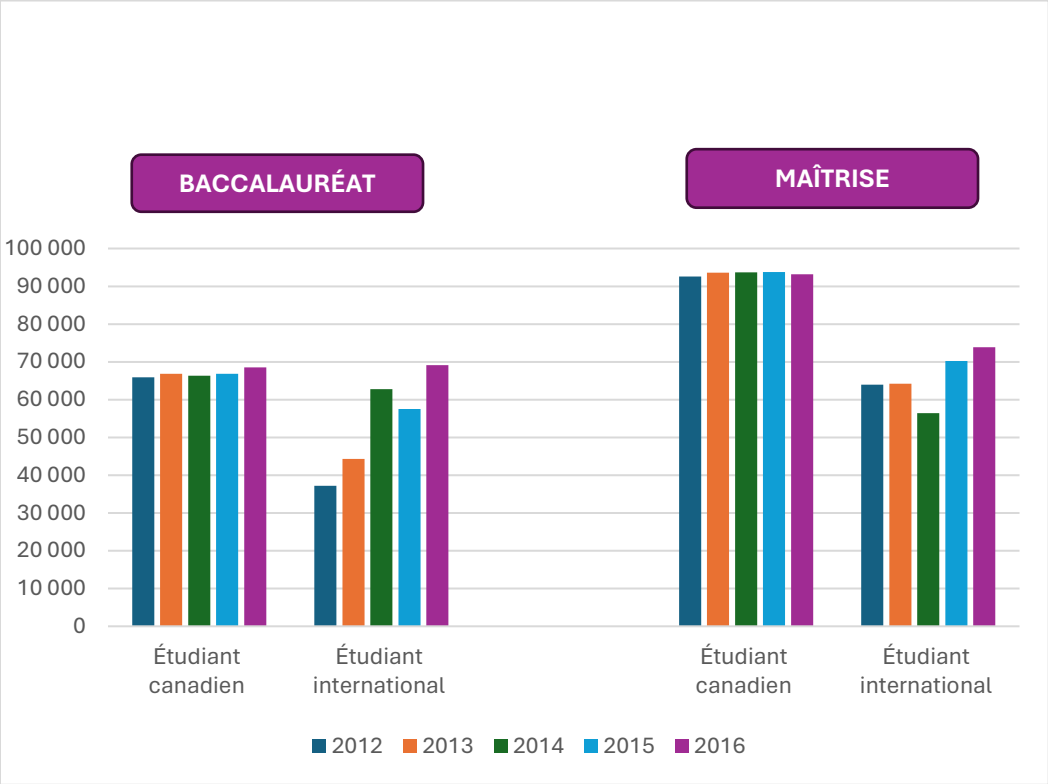

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0156-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements STGM et SACHES [non-STGM])

Lien du tableau de données :
Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Terre-Neuve-et-Labrador

Île-du-Prince-Édouard

La figure 23 présente les données de Statistique Canada cinq ans après la diplomation à l'Île-du-Prince-Édouard. Les données recueillies permettent de constater qu'au niveau du baccalauréat, les étudiants canadiens gagnent annuellement 20 000 $ de plus que les diplômés internationaux. Malheureusement, il n'y a pas suffisamment de données traitant des étudiants internationaux inscrits dans certains programmes pour pouvoir comparer leur salaire aux salaires de leurs collègues canadiens.

Figure 23 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Île-du-Prince-Édouard

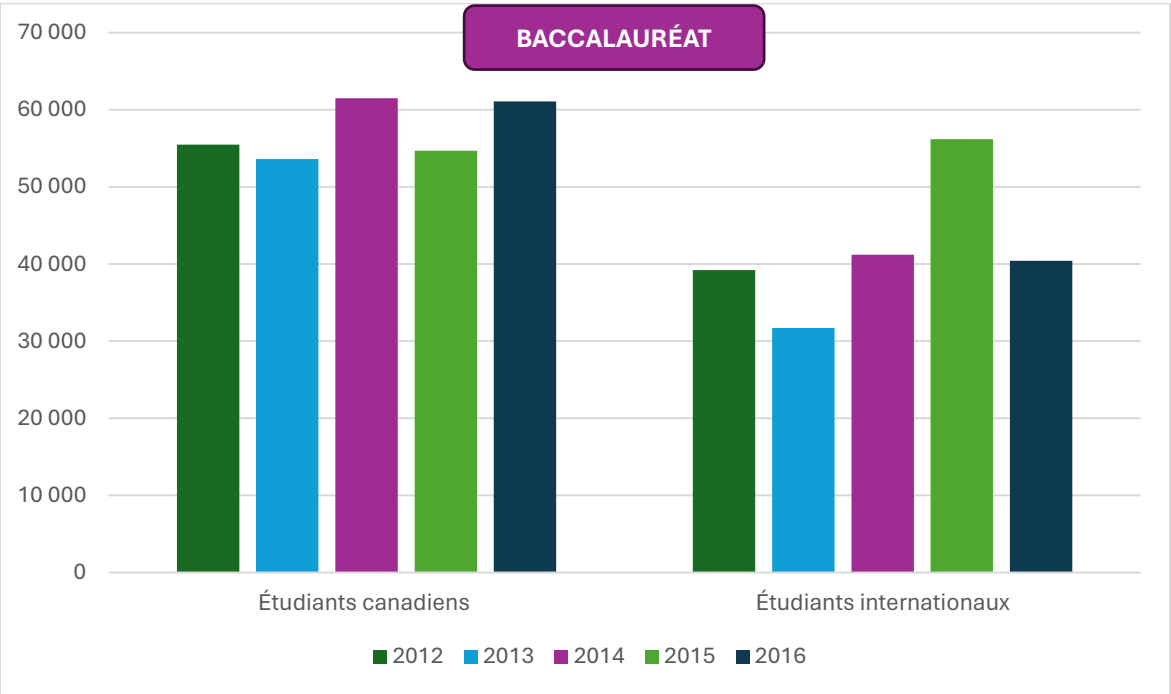

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0156-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements STGM et SACHES [non-STGM])

Lien du tableau de données :
Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Île-du-Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse

La figure 24 présente les mêmes données de Statistique Canada pour la Nouvelle-Écosse. Cinq ans après la diplomation, on constate en Nouvelle-Écosse que les étudiants internationaux rattrapent le revenu d'emploi des Canadiens tandis qu'au niveau de la maîtrise, un fossé existe toujours. Malheureusement, encore une fois le manque de données rend difficile la comparaison de leurs salaires aux salaires de leurs collègues canadiens.

Figure 24 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouvelle-Écosse

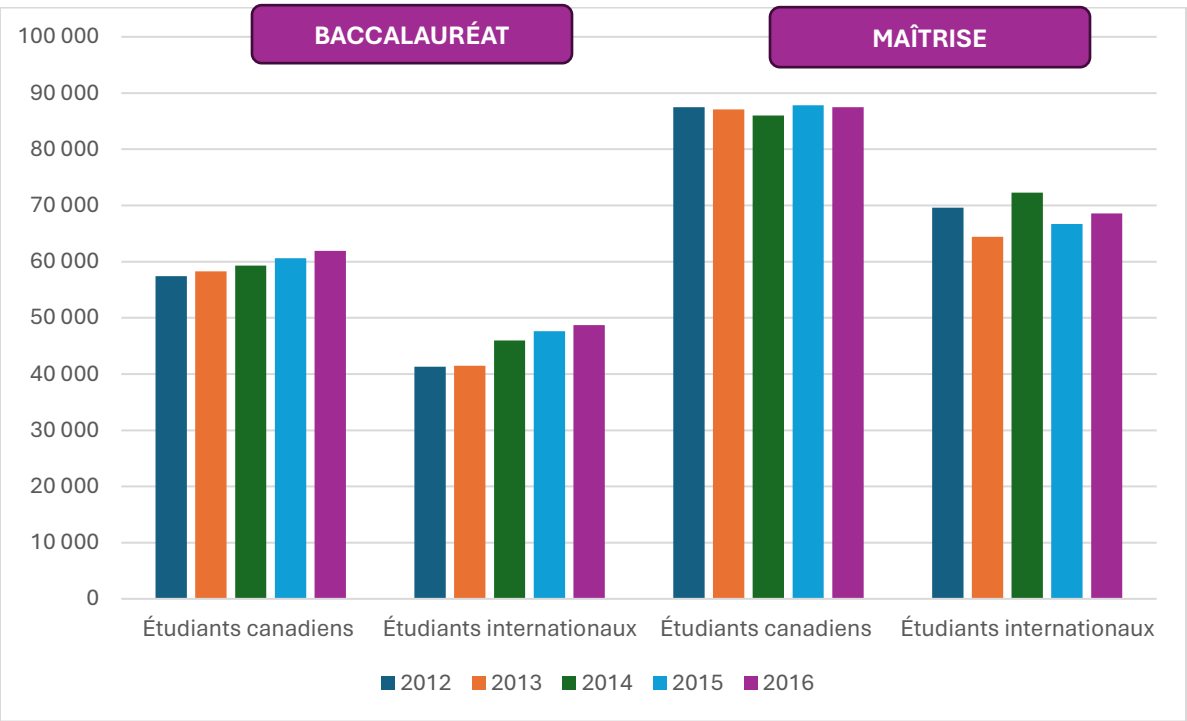

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0156-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements STGM et SACHES [non-STGM])

Lien du tableau de données :
Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouvelle-Écosse

Nouveau-Brunswick

La situation est légèrement mieux au Nouveau-Brunswick comme en témoigne la figure 25. On y constate que les diplômés internationaux des programmes de certificat et de diplôme technique et professionnel gagnent un salaire légèrement plus élevé que leurs collègues ailleurs au Canada. Au niveau du baccalauréat et de la maîtrise, les étudiants canadiens prennent le dessus par 9 000 $ et 10 000 $ sur leurs collègues internationaux.

Figure 25 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouveau-Brunswick

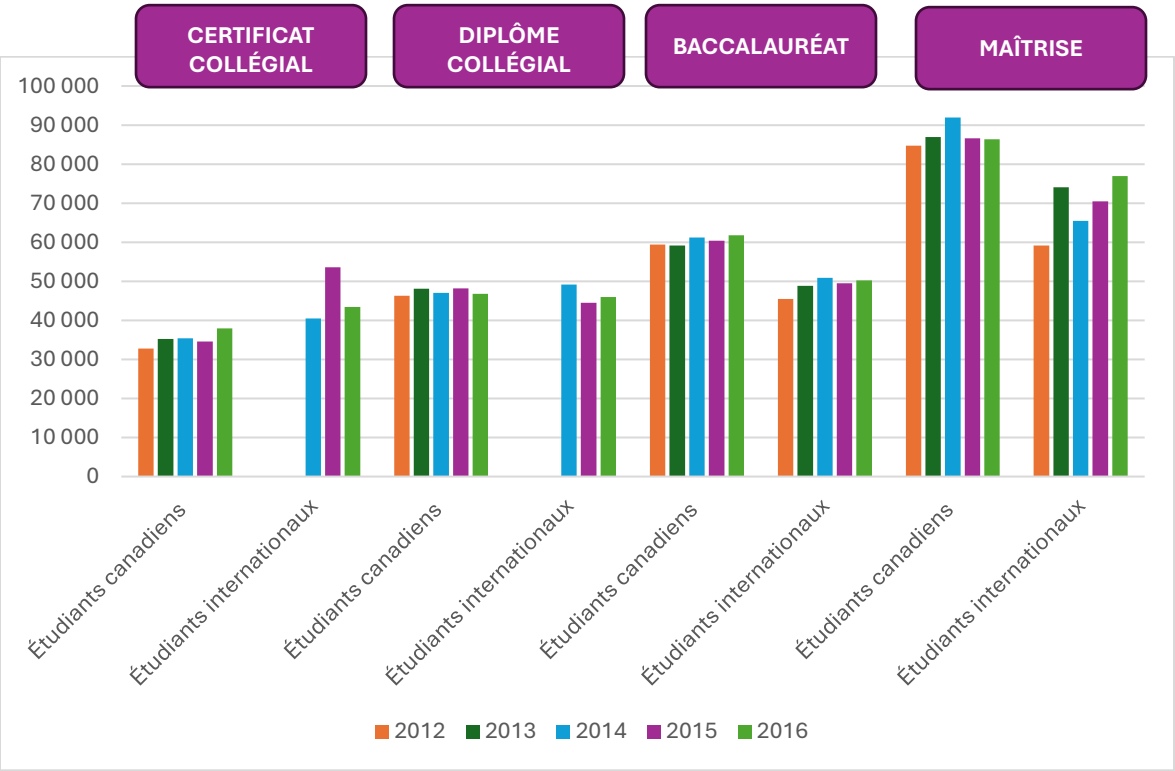

Source des données : Statistique Canada. Tableau 37-10-0156-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements STGM et SACHES [non-STGM])

Lien du tableau de données :
Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouveau-Brunswick

Les informations dans les figures précédentes indiquent que les salaires des diplômés internationaux varient légèrement de leurs collègues canadiens, parfois identiques, parfois moindres et parfois plus élevés (diplômés collégiaux au N.-B.). Il faut également noter que ces chiffres sont prépandémie et pénuries d'emploi. D'ici quelques mois, les chiffres et les statistiques seront disponibles et offriront un aperçu plus réaliste de la situation actuelle. Il faut noter qu'au cours des dernières années le marché de l'emploi a vécu beaucoup de changements.

3.2 Observations générales

À la lumière des données présentées dans ces tableaux et ces figures ci-dessus, relatifs aux revenus, les observations émises ci-après rejoignent les informations issues des écrits consultés et corroborés par le sondage et les entretiens téléphoniques réalisés dans le cadre de la présente étude portant sur les diplômés internationaux du Canada atlantique.

Les observations sont regroupées à l'intérieur de quatre catégories, soit : 1) choix de l'établissement et de la destination; 2) régions d'origine; 3) domaines d'études et niveau d'études complétées; et 4) la langue des études.

1) <u>Choix de l'établissement et de la destination</u>

La plus grande ville du Canada atlantique est Halifax avec une population estimée de près de 435 000 habitants. Tous les établissements visés par l'étude sont situés dans des petites villes à l'échelle canadienne ou en milieu rural. En l'occurrence, ces lieux sont considérés comme étant paisibles et sécuritaires, un facteur déterminant dans le choix. Plusieurs autres facteurs influencent le choix et nous avons retenu les plus dominants qui se résument comme suit :

- La décision d'étudier à l'étranger émerge souvent comme une idée imprécise fondée sur des motivations comme le désir d'acquérir une nouvelle expérience culturelle, de poursuivre un secteur spécifique d'étude, de changer son environnement actuel et d'améliorer ses perspectives sur le plan personnel ou professionnel.

- Le choix de destination dépend d'une variété de facteurs : la disponibilité des ressources financières et les éléments situationnels (telle que la procédure d'admission, la structure du programme d'étude, la réputation des établissements, la perception du style de vie du pays d'accueil, la proximité du « domicile » d'origine, la présence de membres de famille ou de proches et les objectifs de carrière).

- Les principales raisons identifiées dans le choix de l'établissement et de sa destination sont :

  - la qualité et le coût de l'éducation postsecondaire;
  - l'occasion de travailler dans le pays d'accueil après les études; et
  - la possibilité de faire une demande pour la résidence permanente.

- Les étudiants internationaux font le choix de poursuivre des études dans des établissements situés en dehors des grands centres urbains ou dans des destinations moins connues, ce qui offre des atouts sur le plan académique (p. ex. : moins de distractions). Pour certains étudiants, une plus petite localité a des atouts amical, tranquille et sécuritaire, paysage intéressant et coût de la vie plus abordable. Par ailleurs, d'autres apprécient moins les petites localités pour diverses raisons, notamment : ennui, manque de divertissement et de centres commerciaux, transport en commun médiocre, accès au logement, manque d'équité et d'opportunités d'emploi.

2) <u>Régions d'origine</u>

- La majorité des étudiants internationaux inscrits dans un établissement postsecondaire de langue française au Canada atlantique sont citoyens d'un des pays membres de la Francophonie qui ont en partage la langue française. La plupart des établissements visés par l'étude ont des liens privilégiés avec ces pays et certains ont des ententes de partenariat qui contribuent favorablement aux efforts de recrutement.

- Parmi les régions d'origine d'étudiants internationaux les plus populaires qui viennent étudier dans les établissements francophones du Canada atlantique, notons entre autres, en ordre de priorité : Afrique, Europe, Asie, Amérique du Sud, Amérique du Nord et Caraïbes.

3) <u>Domaines d'études et niveau d'études complétées</u>

- Le choix de certains domaines est tributaire de motivations influencées par des connaissances, des proches ou de la famille qui connaissent le Canada atlantique. D'autres motivations prennent leur origine sur la base de différents facteurs (sans ordre de priorité), notamment : la réputation de l'établissement, la langue des programmes d'études, le coût des droits de scolarité, les intérêts personnels pour un domaine spécifique, la présence d'une communauté de la région d'origine, le goût de découvrir un nouveau milieu, l'indépendance dans un nouvel environnement ainsi que la tranquillité et sécurité du milieu. En amont au choix de leur domaine, les opportunités d'emploi ne semblent pas avoir une attention de premier plan.

- Les domaines d'études et le niveau d'études complétées sont interreliés. L'offre et la durée de la formation sont à l'occasion conditionnées par le choix du programme d'études. D'autres facteurs sont susceptibles d'être pris en compte, soit des éléments pouvant favoriser l'obtention du permis d'études ou encore les critères d'admissibilité sur le plan académique. Selon les moyens financiers de l'intéressé, le choix d'une formation d'une durée de quatre ans versus deux ans peut être un autre facteur déterminant. En raison d'un manque d'information ou d'une connaissance limitée des divers programmes, le choix de l'intéressé peut s'orienter vers des programmes les plus populaires et connus écartant le choix de programmes ayant plus d'opportunités d'emploi après l'obtention du diplôme.

4) <u>La langue des études</u>

- Compte tenu des régions d'origine recensées, avoir une offre de formation dans la langue française constitue un poids important dans le choix de l'établissement et des programmes ciblés.

- Les étudiants internationaux ont tendance à rechercher un milieu qui leur permettra d'avoir des services en français dont il estime un atout pour faciliter leur intégration.

3.3 Taux de rétention des diplômés après deux ans

Les données disponibles qui permettent d'établir le taux de rétention à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick après l'obtention du diplôme font référence à l'ensemble des diplômés canadiens et internationaux. Les données disponibles ne nous permettent pas de présenter le portrait de rétention des diplômés internationaux par pays d'origine. Une extrapolation de certaines données nous laisse présumer qu'au-delà de défis communs entre les deux catégories de diplômés (canadiens et internationaux), certains défis et obstacles à l'employabilité s'avèrent plus contraignants auprès des diplômés internationaux.

3.4 Taux de rétention des diplômés internationaux

Pour les provinces du Canada atlantique, la rétention des étudiants internationaux dans la province où ils ont fait leurs études représente une source potentielle de main-d'œuvre qualifiée par les régions qui cherchent à accroître leur population active et à répondre à leurs besoins de main-d'œuvre.

Les données pour connaître le taux de rétention des diplômés proviennent essentiellement de la CESPM. Elles sont donc uniquement pour les trois provinces maritimes desservies par CESPM, soit : Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick excluant Terre-Neuve et Labrador. Les données spécifiques du taux de rétention sont tout de même récentes et s'appuient sur le croisement de données entre le nombre de diplômés ayant obtenu un diplôme et ceux ayant rempli une déclaration de l'Agence du revenu du Canada.

La figure 26 illustre le taux de rétention des diplômés de l'extérieur de la région demeurant dans la région où ils ont effectué leurs études.

Figure 26 : Taux de rétention des diplômés de l'extérieur de la région qui demeurent dans la région deux ans après l'obtention de leur diplôme

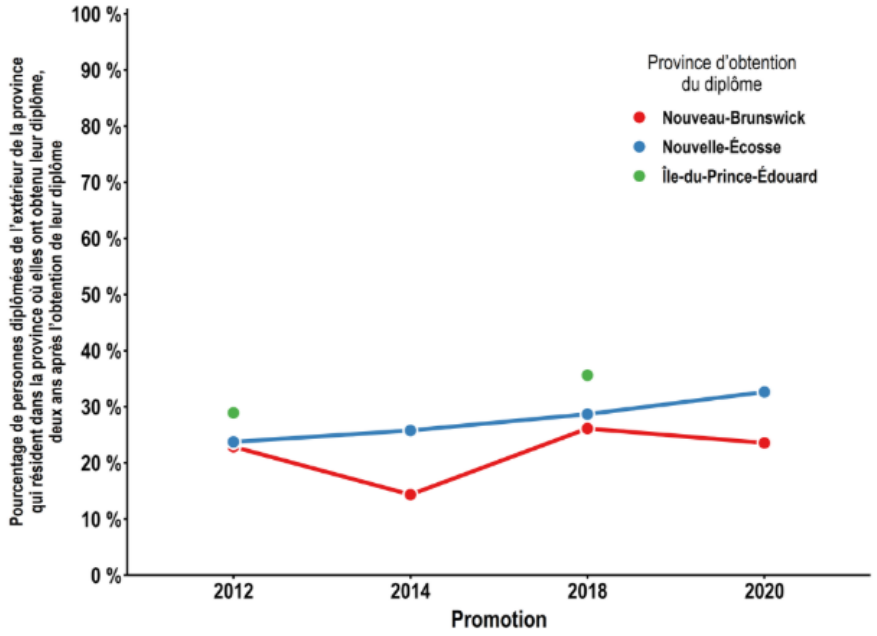

Source des données : CESPM PowerPoint Presentation (www.cespm.ca)

Les données confirment que les taux de rétention des diplômés de l'extérieur de la région augmentent légèrement dans les provinces maritimes. Les données regroupent les étudiants internationaux et les étudiants canadiens d'ailleurs. Comme la population d'origine internationale est en augmentation, une déduction raisonnable est de croire que le taux de rétention de cette population est également à la hausse.

En 2014, la CESPM a publié la figure-27, traitant d'une période de 15 ans, le taux de rétention deux ans après l'obtention d'un diplôme universitaire. Il y a des différences importantes entre le taux de rétention des diplômés dans leur province d'origine et le taux de rétention des diplômés de l'extérieur des provinces maritimes en provenance du Canada ou de l'étranger.

Figure 27 : Taux de rétention des diplômés de l'extérieur de la région qui demeurent dans la région deux ans après l'obtention de leur diplôme

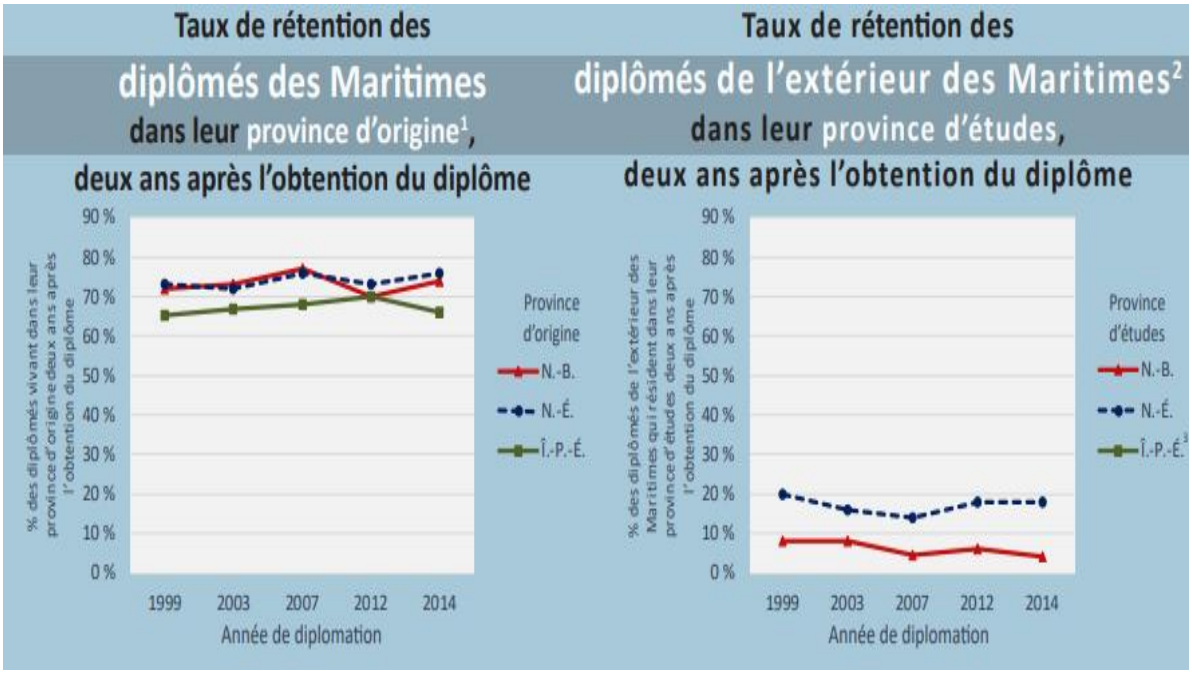

Source des données : CESPM *Tendance-Migration sur 15 ans_Infographie.pdf (cespm.ca)*

3.5 Résidence des étudiants avant l'inscription dans un établissement de formation aux provinces maritimes

La figure 28 comprend tous les étudiants, internationaux et canadiens, vivant à l'extérieur de la province d'étude avant le début des études universitaires au sein des provinces maritimes. Par province, les données nous fournissent le pourcentage des étudiants en fonction de leur provenance, soit : à l'extérieur du Canada, ailleurs au Canada, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Figure 28 : Résidence des étudiants avant l'inscription

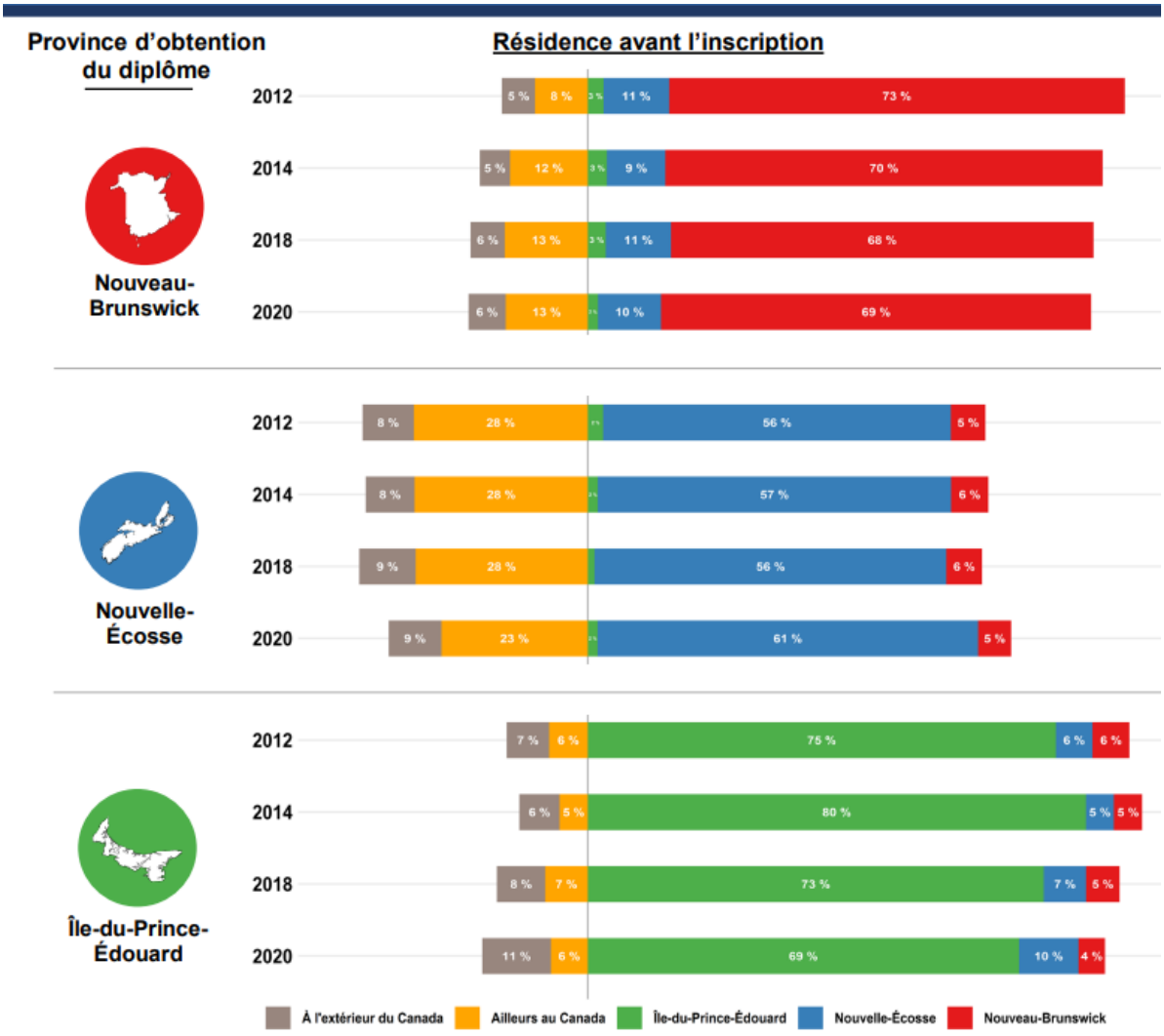

Source des données : CESPM PowerPoint Presentation (cespm.ca)

3.6 Rétention des étudiants internationaux deux ans après l'obtention du diplôme

La figure 29 démontre, sur une période de dix ans, une légère augmentation de la rétention des étudiants internationaux deux ans après l'obtention de leur diplôme à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick.

Figure 29 : Taux de rétention des diplômés dans les provinces maritimes, deux ans après l'obtention de leur diplôme

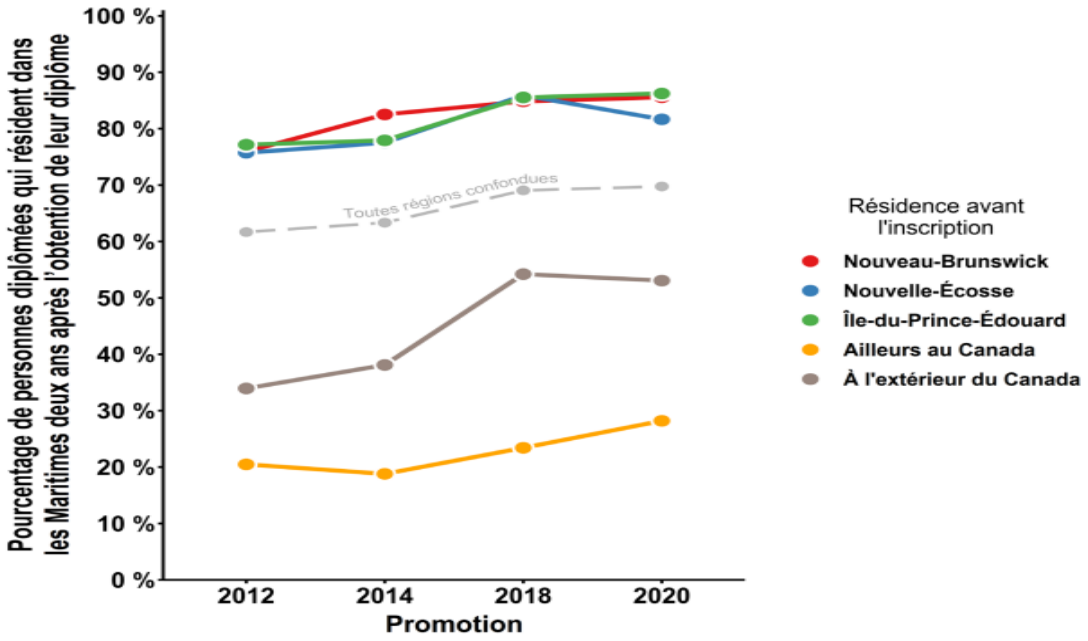

Source des données : CESPM PowerPoint Presentation (cespm.ca)

Globalement, la documentation consultée, les données recueillies et les données présentées dans les tableaux et figures ci-dessus permettent d'émettre les observations suivantes :

- Le taux de rétention des diplômés universitaires deux ans après l'obtention du diplôme qui ont demeuré dans leur province d'études est plus élevé chez les diplômés canadiens que les diplômés internationaux (soit plus de 80 % chez les diplômés canadiens comparativement à près de 50 % chez les diplômés internationaux en 2020).
- Il n'est par ailleurs pas possible d'établir un taux relatif au nombre de diplômés internationaux qui auraient quitté le Canada.
- Les taux de rétention des étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme variaient selon la province d'études, les plus bas étant au Canada atlantique.
- Un autre facteur qui semble exercer une influence sur le taux de rétention est le niveau d'études.
- Le taux de rétention pour les titulaires d'un baccalauréat et les titulaires d'un diplôme collégial diminue avec les années. (Meilleure rétention deux ans après l'obtention du diplôme que cinq ans après.)
- À la lumière de la documentation consultée, certaines caractéristiques sociodémographiques et scolaires (l'âge, le genre, le niveau d'études, le domaine d'études et la province d'études) pourraient exercer une influence sur le taux de rétention des diplômés originaires d'autres provinces ou territoires du Canada et de l'étranger, tout particulièrement en comparaison avec ceux qui habitent dans l'une des provinces du Canada atlantique au moment de l'admission dans un établissement de formation postsecondaire.

Partie 4 : Principaux enjeux associés à l'employabilité des diplômés canadiens et internationaux

En référence à la documentation consultée et aux informations recueillies dans le cadre du sondage et des entretiens téléphoniques auprès des diplômés internationaux, certains obstacles à l'employabilité et à la rétention s'avèrent plus préoccupants et contraignants pour les diplômés internationaux que les diplômés canadiens. Pour une appréciation globale des défis auxquels sont exposés les diplômés internationaux, les obstacles recensés sont regroupés à l'intérieur de trois catégories d'obstacles distinctes et interreliées, soit : les **obstacles individuels relatifs au parcours du diplômé**; **les obstacles administratifs relatifs au statut de résidence**; et **les obstacles des communautés relatifs à l'intégration**. Ces trois catégories d'obstacles sont distinctes, mais interreliées.

Le tableau 5 fait état d'observations en lien avec les obstacles discutés dans la documentation consultée et qui ont été corroborées par des informations recueillies lors du sondage et des entretiens téléphoniques auprès des diplômés internationaux.

Tableau 5 : Obstacles à l'employabilité des diplômés internationaux

Obstacles individuels relatifs au parcours du diplômé	Ces obstacles sont liés à des systèmes, des politiques, des pratiques ou des procédures, qui du fait de leur nature, certaines personnes (le plus souvent des groupes sous-représentés) ne bénéficient pas d'un accès égal ou peuvent être exclues. À la lumière des écrits consultés et des diplômés internationaux consultés, les éléments ci-après sont ceux qui ont été le plus souvent évoqués. *Expérience de travail des diplômés* La majorité des emplois exigent une expérience de travail au Canada d'au moins un an alors que les nouveaux diplômés peinent à se trouver un emploi. Les exigences à l'égard de l'expérience de travail peuvent être multiples et variées, par exemple, avoir une expérience professionnelle en vertu du niveau de compétences de l'emploi, avoir un nombre substantiel de responsabilités en lien avec la description du poste, une expérience de travail canadienne obtenue lors d'une période autorisée à travailler au Canada au titre de résident temporaire; avoir une expérience de travail acquise lors d'une période d'études permise, etc. *Salaires* La rémunération salariale est conditionnée par différents facteurs, notamment : l'éducation, les années d'expérience de travail, la connaissance des deux langues officielles (français et anglais), etc. Bien que ces facteurs soient des exigences pour tous les diplômés, tant canadiens qu'internationaux, il n'en demeure pas moins que certains facteurs sont plus contraignants pour les diplômés internationaux. Pour améliorer l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et aux compétences issues des établissements de formation postsecondaires, des solutions doivent être mises de l'avant pour éliminer les obstacles de groupes sous-représentés, notamment, les diplômés internationaux. À titre d'exemple, des salaires équitables basés sur les compétences sont un incontournable. Les salaires sont une source de motivation importante qui peut avoir une incidence sur la rétention et mobilité interprovinciale.

Obstacles individuels relatifs au parcours du diplômé **(suite)**	*Connaissance des pratiques canadiennes en milieu de travail* Dans certains cas, les pratiques du milieu de travail (p. ex. : le système d'un employeur pour déterminer le statut et le salaire d'un employé) donnent lieu à des malentendus et des incompréhensions (p. ex. : le salaire établi sur la base des expériences de travail et diplômés). Une bonne connaissance des pratiques canadiennes en milieu de travail est un grand atout pour favoriser l'employabilité. *Adéquation entre les compétences et les emplois (offre et demande)* Dans un milieu bilingue, une connaissance limitée de l'anglais constitue un désavantage pour bénéficier des opportunités d'emploi disponibles. Bien que le niveau de connaissance de l'anglais requis puisse varier selon le domaine et la nature du travail, la connaissance de l'anglais est un défi de taille pour les diplômés internationaux, une incidence directe sur leur employabilité. *Manque de connaissance des compétences recherchées par les employeurs, besoins et occasions du marché de l'emploi* En amont à l'obtention du diplôme, le choix du domaine d'études peut être un facteur susceptible d'avoir un impact sur l'employabilité. Les opportunités d'emploi sont conditionnées par les secteurs économiques et les compétences recherchées par les employeurs. Une méconnaissance de ces aspects a des effets collatéraux sur l'employabilité dans un milieu donné.
Obstacles administratifs relatifs au statut de résidence	Ces obstacles sont liés à des contraintes majeures d'ordre administratif auxquelles sont confrontés les diplômés internationaux. Ils ont un impact sur l'employabilité et la rétention. C'est un fait, les diplômés désireux de rester au Canada atlantique vivent des difficultés pour régulariser leur statut avec IRCC. Les éléments ci-après font état de certains défis d'ordre administratif. *Permis d'études, permis de travail et résidence permanente* Certes, les étudiants internationaux sont intéressés par les études et la qualité de l'éducation offerte au Canada et au Canada atlantique, mais la possibilité d'appliquer pour la résidence permanente une fois leur programme terminé constitue une finalité importante. La transition vers la résidence permanente est un enjeu crucial pour les diplômés internationaux. Pour les entreprises actuelles et en émergence, l'enjeu primordial est de répondre à la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs clés au Canada atlantique. Les procédures, tant pour le diplômé international que pour l'employeur, sont complexes et longues pour les deux parties. *Lourdeurs administratives relatives à la reconnaissance des acquis académiques et expérientiels* La reconnaissance des acquis académiques et expérientiels constitue un irritant tant pour les étudiants internationaux que pour les diplômés internationaux. La démarche comporte plusieurs étapes qui sont complexes et exigeantes, de plus, elle demande une connaissance approfondie des exigences des établissements et des ordres professionnels. Le temps et les frais s'y rattachant peuvent être une contrainte pouvant avoir un impact sur la décision définitive de rester ou de quitter le milieu. *Lourdeurs des procédures administratives pour les employeurs* Les employeurs trouvent les procédures exigeantes et certains ne se sentent pas à l'aise d'entamer le processus pour la résidence permanente d'un employé (diplômé international), conséquemment, ils sont hésitants à embaucher un diplômé international qui, souvent, restera peu de temps à son emploi. Cette situation est particulièrement la réalité chez les petites entreprises.

Obstacles des communautés relatifs à l'intégration	Ces obstacles sont liés aux services offerts au sein des communautés d'accueil. Ces obstacles peuvent être au niveau des établissements et des communautés. Ils sont un facteur déterminant dans le choix de demeurer au Canada atlantique, et plus spécifiquement, dans le milieu ou les études ont été effectuées. Ces services sont soutenus par des politiques, procédures et pratiques à l'échelle régionale et provinciale et nationale. Les éléments ci-après relatent les enjeux les plus communs : *Répartition et étendue des services dans la communauté d'accueil et leurs réseaux* L'accès à certains services est jugé prioritaire pour déterminer le choix du milieu pour lequel les besoins sont grands et les attentes élevées, notons entre autres : le logement, les écoles francophones, les services à la petite enfance, etc. *Accès limité aux services liés à l'employabilité auprès des établissements de formation* Les établissements postsecondaires peuvent être des acteurs importants dans le développement des compétences nécessaires pour intégrer le marché de l'emploi, mais ils disposent de peu de moyens et certaines politiques de l'immigration empêchent leur intervention. Conséquemment, les diplômés internationaux sont laissés à eux-mêmes avec peu de services pour les accompagner. *Ouverture des employeurs au niveau local à la valeur ajoutée des diplômés internationaux* Le manque de sensibilisation et d'éducation des employeurs locaux freine l'embauche de diplômés internationaux qui constituent des agents culturels pour faire évoluer les communautés francophones et acadiennes des milieux urbains et ruraux vers des valeurs d'ouverture à la diversité culturelle. L'ouverture des entreprises passe inévitablement par un accompagnement des employeurs (et leur personnel) et des diplômés internationaux avant et durant leur emploi. *Renforcement du Parcours d'immigration francophone* Une fois diplômés et en transition vers le marché de l'emploi, les diplômés internationaux disposent de peu de services pour les aider à comprendre les pratiques canadiennes et compétences relatives au marché du travail, et dans leur communauté d'accueil. Bien que les diplômés s'entraident entre eux et que la communauté d'accueil fournit des efforts pour les soutenir aux meilleures de leur connaissance, une approche axée sur les besoins spécifiques de cette clientèle s'impose pour offrir des services d'appoint en collaboration et concertation avec les acteurs communautaires en immigration. *Reconnaissance des acquis expérientiels par les associations professionnelles et employeurs* Les enjeux associés à la reconnaissance des acquis académiques et expérientiels mènent les diplômés internationaux à faire des choix difficiles que ce soit pour la poursuite des études, de rester, de quitter pour aller ailleurs au Canada, ou encore, décider de retourner au pays. Cette réalité entraîne des conséquences notamment sur l'accès à un premier emploi lié au domaine d'études et à la régularité de leur statut au Canada qui sont des motivations clés à la rétention.

CHAPITRE 3 – FACTEURS ET MOTIVATIONS ASSOCIÉS À LA RÉTENTION

Ce chapitre est divisé en deux parties. La première partie relate les principaux facteurs de motivation des diplômés internationaux à demeurer dans la région, où ils ont fait leurs études (court et long termes), discutés dans les rapports et les études consultés. La deuxième partie discute de la motivation des acteurs d'immigration du Canada atlantique et de leurs liens associés à la mobilité interprovinciale et à l'engagement des acteurs au sein des communautés francophone et acadienne du Canada atlantique afin de saisir la portée et l'étendue des enjeux s'y rattachant. Les éléments discutés dans ce chapitre sont corroborés par les informations recueillies lors du sondage et des entretiens téléphoniques auprès des diplômés internationaux du Canada atlantique.

Plus de la moitié des étudiants internationaux choisiraient de s'installer dans une province autre que celle où ils ont étudié, selon des données récentes de Statistique Canada. L'Alberta enregistre le plus haut taux de rétention, alors que le Canada atlantique se classe au bas de l'échelle.

La documentation consultée permet de conclure que des facteurs ou motivations associés à la rétention sont tributaires des différences sur le plan sociodémographique entre les étudiants internationaux et les étudiants canadiens au moment de l'obtention de leur diplôme. Un survol de ces facteurs en lien avec les taux de rétention après l'obtention du diplôme dans la province d'études permet de mettre en contexte certaines motivations qui pourraient exercer une influence sur le choix de demeurer au Canada, et tout particulièrement, au Canada atlantique.

Partie 1 : Facteurs de motivation des diplômés à demeurer au Canada atlantique

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de la motivation des diplômés parmi les plus communs issus de la documentation consultée et des informations recueillies dans le cadre du sondage et entretiens téléphoniques auprès des diplômés internationaux, notons entre autres :

Opportunités d'emploi (élément prioritaire)

- Les opportunités d'emploi disponibles sont au centre des préoccupations des diplômés pour favoriser leur rétention au Canada atlantique.
- La possibilité de se trouver un emploi contribuant à un niveau de vie plus stable et sécuritaire est la principale motivation évoquée pour rester au Canada atlantique une fois la réception du diplôme.
- Les occasions d'emploi et la création des relations dans son domaine de formation sont toutes deux considérées comme des facteurs de rétention.
- La demande du marché de l'emploi et les obstacles à l'employabilité sont des facteurs influents dans la prise de décision de rester ou quitter.

Résidence permanente

- La possibilité d'appliquer pour la résidence permanente une fois le programme d'études terminé est une motivation importante pour les étudiants internationaux. En l'occurrence, les politiques publiques facilitant ce transfert sont un enjeu important et constituent un défi de taille.

- Les récents diplômés sont à la recherche d'un emploi qui leur permettra d'obtenir la résidence permanente. Leur défi, c'est de trouver un emploi qui contribuera favorablement à leur demande de résidence et de s'y retrouver dans les exigences associées aux procédures administratives.

Rétention dans le milieu des études après obtention du diplôme

- Le choix des étudiants de poursuivre des études au Canada et leur évaluation de rester ou de rentrer une fois leur diplôme obtenu, ou encore, de migrer vers une autre destination semble être influencé par trois facteurs, soit :
  - la perception du marché de l'emploi dans le pays d'accueil;
  - le processus d'ajustement et les liens familiaux dans le pays d'accueil; et
  - le pays d'origine.

Cette réalité constitue un dilemme pour les diplômés internationaux à court, moyen et long terme :

- lorsque les étudiants internationaux restent une année après l'obtention de leur diplôme, leur intérêt de retourner dans leur pays d'origine baisse alors que leur intérêt de rester est à la hausse;
- la documentation consultée évoque des variations relatives à l'intérêt des étudiants internationaux de rester après l'obtention de leur diplôme, notamment leurs caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, origine ethnique, expérience personnelle, localité, etc.) et scolaires (niveau d'éducation et expérience de travail), par opposition aux étudiants canadiens;
- la décision de rester au Canada atlantique est complexe et implique divers facteurs teintés par le bagage culturel. Les diplômés internationaux sont un groupe distinct de migrants qualifiés en raison du fait que le temps passé dans le pays d'accueil constitue une expérience considérable, étant déjà plus familier avec la communauté d'accueil, ayant formé des liens professionnels ou personnels, les aidant à se former une idée plus éclairée sur la possibilité d'immigrer. Or, de manière générale, il semble que les facteurs professionnels les encouragent à rester alors que les facteurs sociétaux et personnels les incitent à retourner dans leur pays d'origine; et
- les décisions individuelles, en plus d'être marquées par la personnalité et la situation personnelle de l'étudiant, sont très dépendantes du contexte et sont souvent façonnées par des externalités imprévisibles.

Capacité d'adaptation

- Plusieurs défis rencontrés en cours d'adaptation mettent à l'épreuve le choix des diplômés à rester, quitter pour un autre milieu ou encore retourner au pays (ou pays de proximité). La personnalité du diplômé et son vécu personnel semblent influencer le choix à court, moyen et long terme.
- À l'égard de ces facteurs personnels, l'adaptation sociale et émotionnelle des étudiants internationaux est aussi importante que l'intégration économique dans leur intention de demeurer dans le pays d'accueil après les études. Le point important à faire ici, c'est que l'adaptation sociale et émotionnelle doit être considérée comme étant aussi importante dans l'intention de rester que l'adaptation économique.

- La création de possibilités de réseautage social pendant la durée des études est une piste importante pour développer l'attachement des étudiants internationaux au pays d'accueil.
- Les initiatives telles que les activités de réseautage visant l'intégration des étudiants internationaux au marché du travail (p. ex. : stages) doivent être suivies/complémentées par des possibilités d'inclusion à la société d'accueil.
- Une coopération coordonnée des parties prenantes, des autorités publiques et parapubliques, des universités, des collèges et des entreprises du secteur privé, est nécessaire pour faciliter la transition des étudiants internationaux.
- Le niveau d'étude, le pays d'origine, le choix de l'établissement : petits campus, distance géographique, absence des communautés d'accueil dans l'accompagnement, faible diversité peuvent avoir des incidences dans la manière de vivre son intégration.

Partie 2 : Engagement et motivation des acteurs d'immigration du Canada atlantique

Les acteurs d'immigration sont des interlocuteurs clés auprès des diplômés internationaux pour favoriser l'adaptation, l'intégration et la rétention au sein des communautés du Canada atlantique. Leur engagement et leur motivation sont prioritaires pour assurer la prospérité des communautés francophones en situation minoritaire. Les services directs et indirects offerts par ces acteurs constituent un tremplin important. Le défi constaté de ces organismes est que les services dispensés sont pour la plupart en fonction des sources de financement, ce qui a pour effet de laisser pour compte certaines clientèles qui doivent se débrouiller par elles-mêmes.

L'inexistence d'un continuum des services simple à utiliser impliquant les acteurs d'immigration entretient et accroît la présence des obstacles auxquels sont confrontés les diplômés internationaux discutés au chapitre 2 et qui ont des effets collatéraux sur leur rétention au Canada atlantique. Les efforts des différents acteurs d'immigration doivent s'inscrire dans une approche de collaboration et de concertation pour appuyer le parcours d'intégration francophone d'IRCC.

Dans le cadre de l'étude, nous avons regroupé les observations recensées relatives aux acteurs d'immigration à l'intérieur de trois catégories, soit : 1) les établissements de formation postsecondaire; 2) les employeurs; et 3) les gouvernements et les communautés d'accueil. Ces trois catégories d'acteurs sont interreliées et constituent un tremplin important pour l'intégration, l'employabilité et la rétention. Chacun des acteurs exerce des responsabilités qui s'inscrivent dans le parcours d'intégration francophone d'IRCC.

1) Établissements de formation postsecondaire

Les établissements sont connus pour être le premier contact de l'étudiant international avec son nouvel environnement. Leur engagement et leur motivation se reflètent par les services offerts, un dénominateur important dans le parcours de l'étudiant et sa transition vers le marché de l'emploi. Les établissements se doivent de créer un environnement favorisant l'acquisition des préalables nécessaires à l'employabilité, notamment, des formations et des outils préparatoires au marché de l'emploi, des stages en milieu de travail et des occasions de réseautage avec les employeurs. La documentation consultée confirme ces besoins qui ont été corroborés dans le cadre des consultations menées auprès des diplômés internationaux.

Les établissements de formation peuvent jouer le rôle d'intermédiaire avec le marché de l'emploi auprès des étudiants internationaux en les aidant à mieux comprendre les bénéfices liés à la réalisation de stages, en favorisant les occasions pour améliorer l'anglais ou le français et en les informant sur les éléments et les subtilités de la culture canadienne.

Pendant les études, il serait souhaitable de maximiser les expériences de travail et profiter de programmes coop ou d'internat, de les faire accompagner par des mentors, et d'acquérir des références par le biais des relations nouées dans ces milieux de travail.

2) *Employeurs*

L'employabilité auprès des diplômés internationaux passe inévitablement par la volonté et l'engagement des employeurs. Ceux-ci sont par ailleurs confrontés à de nouvelles réalités employeur-employé. Les employeurs doivent être sensibilisés aux avantages d'embaucher des diplômés internationaux et être mieux informés sur les politiques et les normes en matière d'emploi. Les diplômés internationaux, quant à eux, ont besoin de contacts et d'un réseau professionnel solide pour se trouver un emploi.

Les services d'emplois dans les communautés sont cruciaux tant pour les employeurs que pour les diplômés internationaux. Ils devraient agir comme agent de liaison avec les organismes financés par IRCC. Les procédures administratives d'IRCC pour embaucher des personnes issues de l'international sont lourdes et exigeantes pour les employeurs. Les employeurs ont besoin de renseignements à jour sur les moyens d'embaucher des diplômés internationaux et sur les démarches en vue de la résidence permanente. Cet appui contribue à favoriser leur engagement et la motivation des employeurs, à combler les besoins locaux en matière de main-d'œuvre et à faire la promotion de la diversité au sein des communautés d'accueil. Les canaux de transmission d'informations doivent par ailleurs être diversifiés et **facilement accessibles** (services en ligne, liens vers des sites web où l'information sur la législation des travailleurs étrangers peut être trouvée, contact de conseillers en immigration, etc.).

3) *Gouvernements et communautés d'accueil*

Les programmes financés par les instances gouvernementales à l'échelle nationale, provinciale et régionale doivent s'inscrire dans les huit étapes du parcours d'intégration francophone de la découverte à la citoyenneté. Les services associés au recrutement passent par une gamme de services, tels que la formation linguistique, mise à niveau technologique, sensibilisation aux besoins du marché du travail et leurs pratiques canadiennes, formation en matière de préparation à l'emploi, mise à niveau dans certaines matières pour favoriser l'inscription dans des programmes en lien avec les compétences recherchées par les employeurs locaux.

Le succès de l'employabilité est conditionné par divers facteurs, notons entre autres les programmes favorisant des initiatives de jumelage et le mentorat avec les étudiants et employeurs, des dispositifs encourageant le réseautage avec employeurs et le marché de l'emploi, des outils pour accompagner les employeurs et des diplômés afin de soutenir la transition vers le marché de l'emploi et la régularisation du statut des diplômés auprès d'IRCC. L'ensemble des efforts doivent s'inscrire dans le cadre d'un travail de collaboration et de concertation entre les acteurs clés et à l'intérieur d'un processus continu en lien avec le parcours d'intégration francophone d'IRCC et fluide de manière à minimiser le travail en solo et les dédoublements afin que les diplômés ne soient pas laissés à eux-mêmes.

Des efforts doivent être consentis pour sensibiliser et éduquer les communautés d'accueil afin de leur faire prendre conscience que les diplômés contribuent à la vitalité des communautés francophones, au poids démographique, à la diversité des communautés et aux compétences recherchées par les employeurs locaux et futurs investisseurs économiques pour combler les besoins de main-d'œuvre dans des secteurs prioritaires. Les communautés jouent un rôle crucial pour assurer une réelle intégration réussie des diplômés internationaux et accroître leur rétention (p. ex. : outils d'accompagnement numérique et de sensibilisation des communautés).

CHAPITRE 4 – PISTES D'ACTION POUR AMÉLIORER LA RÉTENTION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME POSTSECONDAIRE

Ce chapitre expose des pistes d'action pour améliorer la rétention des diplômés internationaux. Ces actions sont soutenues par la documentation consultée, les données recueillies et les consultations réalisées auprès des diplômés internationaux dans le cadre de l'étude.

L'effort de rétention des étudiants internationaux dans la région après l'obtention de leur diplôme peut relever des établissements postsecondaires ou bien des organismes communautaires. Cependant, la réalité est qu'aucun organisme n'a ce mandat spécifique. Les RIF et CFA représentent un excellent lieu pour identifier les premiers responsables. Peu importe qui entreprend les activités de rétention, toute la communauté bénéficierait de la mise en œuvre d'un plan d'action spécifique en lien avec les besoins spécifiques à cette clientèle, soit les diplômés internationaux.

Plusieurs pistes d'action paraissent évidentes après la lecture d'études et de rapports consultés dans le domaine. Ces actions appuient également les consultations auprès des diplômés internationaux. L'ensemble des actions retenues visent à accroître le taux de rétention des diplômés internationaux ayant obtenu leur diplôme dans les provinces du Canada atlantique et à soutenir le parcours d'intégration francophone d'IRCC. Le niveau de confiance est élevé pour que les pistes d'action proposées aient des effets positifs.

Les pistes d'action proposées visent à soutenir une approche holistique pour accroître la rétention. Les efforts des divers acteurs doivent assurer la mise en place de programmes prenant en compte la personne dans sa globalité, soit de son statut étudiant à sa transition vers le marché de l'emploi en tant qu'employé et à son intégration dans sa communauté d'accueil. En d'autres mots, les pistes visent des actions pour soutenir un parcours avec des processus plus fluides pour passer d'un statut étudiant à un statut de résident permanent avec l'appui d'un continuum de services à chacune des étapes découlant du parcours d'intégration francophone d'IRCC accessible sur le site www.vivreenacadie.ca.

Les pistes d'action ci-après visent ainsi les politiques publiques et l'accès à des données fiables et probantes pour les régions francophones en situation minoritaire au Canada atlantique pour soutenir un continuum de services visant les diplômés internationaux, les établissements, les employeurs et les communautés d'accueil.

Actualisation des politiques publiques

1. Assurer la cohérence des politiques publiques en lien avec le bien-fondé de la présence d'étudiants internationaux au sein des établissements d'enseignement désignés (EED) et de diplômés internationaux dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada atlantique

Il est important que les campagnes d'information et de sensibilisation pour informer les parties prenantes de l'offre de l'éducation aux étudiants internationaux véhiculent des messages concertés relatifs aux objectifs. Parmi ces objectifs, notons entre autres : accroître le nombre de cours et de programmes disponibles aux Canadiens, exposer la population étudiante canadienne à la diversité et au vivre-ensemble, répondre à la pénurie de main-d'œuvre et au déclin démographique particulièrement élevé au Canada atlantique, favoriser l'intégration des diplômés internationaux ayant un diplôme canadien, et encourager les diplômés d'agir en tant qu'ambassadeurs des communautés francophones et acadiennes augmentant ainsi la présence du Canada dans la Francophonie internationale.

La valeur ajoutée des diplômés internationaux doit être au centre des politiques publiques afin de soutenir positivement le développement des communautés francophones en situation minoritaire au Canada atlantique. Les politiques publiques doivent également veiller à accroître l'égalité dans la promotion et l'offre de services entre les anglophones et les francophones du Canada atlantique.

À la lumière des changements annoncés par IRCC en février 2024, quant au nouveau rôle des gouvernements provinciaux dans le processus d'admission de permis d'études, les politiques publiques devront être harmonisées avec les domaines de pénurie ciblés par les gouvernements provinciaux en lien avec leur rôle dans l'approbation des demandes d'admission. Parfois, des décisions affectant des programmes contingentés ou ouverts uniquement aux étudiants canadiens auraient avantage à être revues d'un point de vue de politiques publiques provinciales afin d'adresser les pénuries (p. ex. : programmes en santé). Les établissements pourraient aussi offrir des programmes délocalisés afin de subvenir aux pénuries de main-d'œuvre afin d'éviter les problèmes d'obtention de permis d'études et se baser sur des histoires à succès tel que les programmes délocalisés au Cameroun avec le CCNB et l'Institut Universitaire de la Côte (IUC) de Douala.

Les partenariats forgés avec les établissements sont également à privilégier si on se base sur les résultats obtenus au Collège de l'Île qui permet aux étudiants inscrits auprès de leur partenaire de faire leur première année à distance afin de permettre d'approfondir la langue française avant leur arrivée à l'Île-du-Prince-Édouard.

Accès à des données fiables et probantes

2. Approfondir les recherches/études à l'aide de données spécifiques aux étudiants internationaux et diplômés internationaux francophones des EED du Canada atlantique

Le manque de données fiables des établissements postsecondaires francophones au Canada atlantique est un défi récurrent. Ce n'est que depuis quelques années que les données sont recueillies, en l'occurrence, il est difficile d'établir un portrait réel de la situation. Les établissements d'enseignement doivent être encouragés à se doter de systèmes pour effectuer la cueillette de données fiables qui auront pour effet d'alimenter les données de Statistique Canada et la CESPM et de permettre à capter des informations en lien avec différentes variables (p. ex. : la variable linguistique) lors de la collecte des données portant sur l'expérience étudiante et le parcours des diplômés internationaux dans les communautés d'accueil du Canada atlantique.

Des données fiables permettraient de mieux faire des croisements et des analyses précises pour les étudiants internationaux et les diplômés internationaux sur la base de différentes variables (p. ex. : par province, par établissement, par domaines de formation, pays d'origine, etc.) en lien avec la variable linguistique pour brosser un portrait de la population étudiante internationale au sein des EEG.

Ces données auront également, pour effet, de permettre une prise de décision soutenue par les gouvernements avec des données à l'appui, de guider le développement de stratégies d'appoint et de favoriser la gestion des risques.

Approche centrée sur le client (étudiant, diplômé et employé)

3. Mettre en place un continuum de services soutenant le parcours d'intégration francophone (de la découverte à la citoyenneté) en concertant les acteurs d'immigration et l'appui de conseil d'experts en immigration

Il est fondamental que les acteurs d'immigration (établissements, employeurs, gouvernements et communautés) établissent conjointement des partenariats centrés sur les besoins des étudiants internationaux afin de leur donner une base solide qui pourra leur servir de tremplin pour intégrer le marché de l'emploi en tant que diplômés internationaux. Pour soutenir les diplômés internationaux, certains préalables émanent de leur parcours et leur expérience en tant qu'étudiant. Les établissements sont des acteurs clés et ils doivent être conscients du rôle qu'ils peuvent jouer pour créer un environnement prometteur pour les diplômés internationaux. Pour assurer ce rôle, les établissements et les étudiants doivent être outillés et soutenus par l'entremise de services de conseillers à l'emploi ou d'agent d'immigration au sein même de l'établissement ou de la communauté.

La mise en place d'un **guichet unique** pour soutenir les efforts du parcours d'intégration francophone avec des outils d'accompagnement numérique permettrait d'offrir un continuum de services à toutes les étapes de l'immigration au Canada, et aura pour avantage d'accompagner les diplômés dans leur intégration au sein de leurs communautés d'accueil en ayant pour finalité leur rétention. La mise à contribution de l'initiative des communautés francophones accueillantes (CFA) est primordiale, il faut maximiser les acquis de ces communautés dont certaines pratiques sont exemplaires et poursuivre le rapprochement avec les établissements postsecondaires.

4. Mettre en place les services pendant tout le parcours de l'étudiant international de la découverte à la citoyenneté

Les services pourraient regrouper des actions conformément aux huit étapes du parcours d'intégration francophone.

Le recrutement avant l'arrivée au Canada est le premier contact avec les établissements, c'est un moment privilégié. Dès ce moment, il est primordial de communiquer les réalités de l'immigration au Canada atlantique et les domaines de pénuries de main-d'œuvre de chaque province du Canada atlantique et de faire valoir ses spécificités régionales. Le nouveau rôle des gouvernements provinciaux dans l'approbation des offres d'admission, ceci laisse présager que les provinces pourraient accorder une importance aux admissions qui sont en lien avec les besoins du marché de l'emploi.

L'orientation et l'intégration à l'arrivée au Canada sont un autre moment charnière qui pourrait grandement bénéficier de la mise en place de programmes de jumelage des étudiants internationaux avec des étudiants canadiens.

Pendant les études, le moment est venu de communiquer la réalité du marché du travail canadien aux étudiants; appuyer la recherche d'emploi des étudiants; favoriser les stages en entreprise, les emplois d'été et encourager les activités de réseautages avec employeurs et la communauté.

La transition vers le marché du travail ou vers d'autres études est fréquemment une période décisive dans le choix de rester ou quitter la région. Il est donc capital d'appuyer et soutenir la recherche d'emploi des étudiants et du premier emploi des diplômés.

La transition vers la résidence permanente est quant à elle, une période critique, car elle nécessite, d'une part, un emploi de préférence en lien avec des catégories préétablies par IRCC, et d'autre part, l'engagement de l'employeur est une condition critique.

L'établissement dans une communauté est une étape charnière à la rétention des diplômés internationaux au Canada atlantique, à priori dans le milieu relié à leurs études. L'appui à l'établissement est une condition critique qui est déterminante dans la décision de rester ou de quitter.

Les huit étapes du parcours d'intégration francophone sont dépendantes l'une de l'autre, en l'occurrence, la collaboration et la concertation entre les acteurs à toutes les étapes sont essentielles.

5. Accroître les occasions de stage, de mentorat et de réseautage des étudiants internationaux et diplômés internationaux

L'expérience de travail au Canada est une condition critique pour un premier emploi. Il s'agit d'un obstacle courant pour les diplômés internationaux. Il va sans dire que l'expérience est un facteur déterminant. Pour parier à ce manque, il est fondamental de promouvoir les occasions de stage et miser sur la mise en place d'initiatives permettant d'acquérir une expérience de travail (p. ex. : promouvoir des programmes du type « Étudier pour m'y établir » de chaque province).

Un travail en amont est nécessaire pour permettre aux étudiants internationaux de mieux profiter des occasions de stages, des revendications s'imposent auprès des gouvernements et des organismes gestionnaires de stages relativement à l'admissibilité des étudiants internationaux pour les programmes de stages payants. Il faut aussi envisager la mise en œuvre de stages en milieu associatif pour les étudiants internationaux afin de leur offrir des occasions de bénévolat, de réseautage ou autre en français dans leur communauté.

Au-delà de l'expérience de travail, les diplômés internationaux doivent miser sur une démarche de réseautage qui fait la promotion des relations avec les organismes communautaires du milieu associatif francophones et du milieu d'affaires. Le contact entre les associations multiculturelles, les étudiants internationaux et les diplômés internationaux est une autre avenue qui mérite une attention particulière pour soutenir les efforts de réseautage.

Des programmes de mentorat présentent des occasions enrichissantes aux plans professionnel et personnel pour les diplômés internationaux en offrant un accompagnement avec un professionnel expérimenté et connu, en favorisant des occasions de réseautage, en améliorant la compréhension des pratiques canadiennes du marché de l'emploi et des expressions locales (en anglais et en français) ainsi que la confiance en soi des étudiants et diplômés en contexte interculturel. Toutes ces occasions sont des atouts importants pour l'employabilité.

Collaboration et concertation entre les acteurs d'immigration (établissements, employeurs et instances gouvernementales)

6. Favoriser la collaboration et le partage de pratiques exemplaires entre les établissements d'enseignement postsecondaire et les organismes communautaires

Les établissements ont l'obligation de respecter la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, ils peuvent par ailleurs établir des protocoles permettant le partage de l'information dans le respect de la loi. Il est important que les établissements disposent de protocoles afin de leur permettre de participer activement à la cueillette de données pertinentes pour avoir un meilleur portait des étudiants internationaux fréquentant les établissements et des diplômés internationaux. Ces données auront pour effet de permettre à Statistique Canada et à la CESPM de faire des analyses plus approfondies sur la base de plusieurs variables, incluant la variable linguistique. L'accès à des données fiables est aussi une toile de fond pour prendre des décisions éclairées et définir des stratégies ainsi que des mesures pour minimiser certains risques. Cela étant dit, les données sont au centre des décisions relatives aux politiques publiques.

L'annonce par l'IRCC au début 2024, donnant un plus grand rôle aux provinces dans l'émission des permis d'études, milite en faveur de la mise en place d'unités de **veille stratégique** dans les établissements ou dans les ministères provinciaux leur permettant de recueillir des données probantes sur les étudiants et diplômés internationaux et leurs parcours afin de pouvoir réagir plus rapidement lorsque des pénuries de main-d'œuvre sont « prévues » dans un domaine quelconque. Le recrutement par les établissements et l'approbation des demandes d'admission pourraient être orientés plus rapidement en adéquation avec les besoins du marché, si des données probantes et prospectives étaient identifiées en amont.

Des relations plus profondes s'imposent entre les étudiants et les communautés d'accueil notamment par le jumelage des intérêts des étudiants internationaux et les occasions de bénévolat ou de stages au sein des communautés d'accueil. L'implication et l'engagement dans sa communauté d'accueil sont un facteur clé de l'intégration et la rétention.

L'accès de services en français est un autre facteur susceptible d'influencer le choix de rester ou de quitter. En capitalisant sur la collaboration et la concertation, des possibilités pour bonifier les services en français peuvent exister au Canada atlantique, nous devons par ailleurs avoir recours à des partenariats engagés et motivés. Il faut des stratégies pour faire connaître les services et où ils sont disponibles.

7. Accroître la sensibilisation de la population et des employeurs aux avantages et aux réalités d'embauche des diplômés internationaux

Il est important que les campagnes de sensibilisation, pour informer les parties prenantes de l'avantage et des réalités d'embaucher des diplômés internationaux, véhiculent des messages concertés relatifs aux objectifs. Ces objectifs s'apparentent aux bienfaits du recrutement international.

Il est important de bonifier et d'accroître les efforts en cours par les RDÉEs, les RIFs et d'autres par rapport à l'employabilité des diplômés internationaux. Il faut également poursuivre les revendications de réduction du fardeau administratif pour les employeurs qui souhaite embaucher des diplômés internationaux. Les efforts de sensibilisation aux relations interculturelles doivent se poursuivre et comprendre la sensibilisation au racisme en milieu de travail et en communauté.

8. Accroître les efforts de reconnaissance des acquis expérientiels et de l'éducation formelle

Au cours des dernières années, il y a eu plusieurs études sur le sujet de la reconnaissance des titres et des diplômes. Il deviendra incontournable d'adopter une approche régionale simple et efficace de reconnaissance des acquis expérientiels et académiques. Le travail avec les parties prenantes doit être encouragé et appuyé financièrement afin d'identifier des mesures innovantes et d'élaborer des passerelles de formation entre le profil des diplômés internationaux et le profil de compétences canadien. Les établissements postsecondaires et les ordres professionnels seront des acteurs privilégiés dans ce dossier. Une approche englobante, simple et transversale entre les gouvernements provinciaux, les associations professionnelles et les établissements est privilégiée.

9. Actualiser la structure du CAIF afin de réunir l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine de l'immigration

Par son mandat et son lien avec IRCC et les communautés du Canada atlantique, le CAIF est tout désigné pour offrir en collaboration avec les RDÉEs une application pour les diplômés internationaux sur l'employabilité et les communautés accueillantes en mettant à leur disposition dans un seul lieu virtuel une panoplie de services liés à l'immigration au Canada atlantique, plus précisément dans les communautés francophones et acadiennes. La nature et la portée des services et informations pertinentes ainsi regroupés mettront à la disposition des diplômés internationaux une expertise qui favorisera l'employabilité, l'insertion communautaire et la rétention ainsi que l'obtention de la résidence permanente, un facteur important dans le choix de rester ou quitter le Canada atlantique.

CONCLUSION

La présente étude a pour but de brosser un portrait des principales caractéristiques des diplômés des établissements de formation postsecondaire du Canada atlantique en ciblant en priorité les diplômés internationaux issus des pays de la Francophonie qui ont choisi de demeurer dans l'une des provinces du Canada atlantique. Ce portrait réalisé sur la base d'études et de rapports existants en lien avec le sujet et de données issues essentiellement de Statistiques Canada et de la CESPM a permis de dégager certains constats.

Les données statistiques permettent d'attester de l'évolution constante du profil des étudiants internationaux inscrits dans les EED au Canada atlantique sur une période de 10 ans ayant pour effet d'accroître le nombre de diplômés internationaux aptes à intégrer le marché du travail avec des compétences et des habiletés qui rejoignent les exigences canadiennes. Le défi de taille est la rétention de ces diplômés à court, moyen et long terme au Canada atlantique, et plus spécifiquement, dans le milieu où ils ont effectué leurs études.

Ce rapport montre qu'en situation minoritaire, certains enjeux et défis rencontrés par les diplômés internationaux au Canada sont accentués au Canada atlantique. En l'occurrence, les services offerts dans cette région doivent être bonifiés et mieux ciblés, et la collaboration et la concertation entre les différents acteurs d'immigration doivent être améliorées et soutenues. À certains égards, ces réalités peuvent être conditionnées par des politiques publiques actuelles au niveau régional, provincial et national.

Afin de mettre à contribution les diplômés internationaux en réponse aux pénuries de main-d'œuvre auxquelles nos communautés sont confrontées au Canada atlantique et en appui au poids démographique de nos communautés francophones et acadiennes, il apparaît évident que nos établissements de formation postsecondaire, nos employeurs ainsi que nos gouvernements et communautés d'accueil doivent unir leurs efforts pour favoriser un environnement porteur aux diplômés internationaux. Une approche holistique aux enjeux et défis discutés dans le présent rapport doit être au centre des efforts déployés. La mise à contribution de l'initiative des communautés francophones accueillantes (CFA) est un incontournable, il faut maximiser les acquis de ces communautés dont certaines pratiques sont exemplaires et poursuivre le rapprochement avec les établissements de formation postsecondaire.

Les pistes d'action retenues respectent les huit étapes du Parcours d'intégration francophone d'IRCC et visent à soutenir les orientations du CAIF d'appui aux communautés francophones et acadiennes du Canada atlantique. Il vise à mettre en place des dispositifs en réponse aux obstacles individuels relatifs au parcours du diplômé, aux obstacles administratifs relatifs au statut de résidence et aux obstacles des communautés relatifs à l'intégration ainsi qu'aux facteurs de motivation des diplômés à demeurer au Canada atlantique discutés dans le rapport tout en ayant pour objectif de faire un lien avec les facteurs d'engagement et de motivation des acteurs d'immigration. L'ensemble de ces éléments sont interreliés et complémentaires nécessitant une approche globale et intégrée.

Comme gage de l'avenir, la mise en place de données permettant de faire des croisements et des analyses plus poussées relatifs aux étudiants internationaux et aux diplômés internationaux sur la base de différentes variables telle que la variable linguistique est un préalable critique. Cette variable est nécessaire pour brosser un portrait précis relativement aux étudiants internationaux au sein de l'ensemble des EED et en rapport aux diplômés internationaux et à leur rétention dans les communautés francophones et acadiennes au Canada atlantique. Ainsi, ces données permettront une prise de décision éclairée et soutenue par les gouvernements avec des données à l'appui et serviront de guide pour le développement de stratégies d'appoint tout en favorisant la gestion des risques.

BIBLIOGRAPHIE

Agence de promotion du Canada atlantique. (2019, juin). *Un examen des pénuries de compétences et de main-d'œuvre au Canada atlantique*. Récupéré sur Gouvernement du Canada : https://www.canada.ca/content/dam/acoa-apeca/documents/ACOA%20Skills%20and%20Labour%20Shortages%20Report_FR.pdf

Canada, Gouvernement du. (2024, janvier 23). *Permis d'études*. Récupéré sur Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes.html

Centre des Compétences futures; Diversity Institute. (2023). *Tenants et aboutissants du marché du travail pour les jeunes racisés*.

Choi, Youjin; Crossman, Eden; Hou, Feng. (2023, 06 23). *Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : rétention dans leur province d'études*. Récupéré sur Statistiques Canada : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021006/article/00003-fra.htm

Choi, Youjin; Crossman, Eden; Hou, Feng. (2023, 03 23). *Les étudiants étrangers comme source de main-d'œuvre : un sommaire des tendances récentes*. Récupéré sur Statistiques Canada : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022003/article/00001-fra.htm

Choi, Youjin; Hou, Feng; Chan, Ping Ching Winnie. (2021, 20 24). *Trajectoires de rémunération des étudiants étrangers au cours des premières années suivant l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires*. Récupéré sur Statistiques Canada : https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021002/article/00004-fra.htm

Comité sénatorial permanent des langues officielles. (2023). *L'immigration francophone en milieu minoritaire : pour une démarche audacieuse, coordonnée et renforcée*. Ottawa : Sénat du Canada.

Dépelteau, M. (2024, 01 11). *La rétention des étudiants internationaux, plus difficile que le recrutement?* Récupéré sur Francopresse : https://francopresse.ca/education/2022/03/29/la-retention-des-etudiants-internationaux-plus-difficile-que-le-recrutement/

Diversis. (2020). *Reconnaissance des titres de compétences des nouveaux arrivants francophones en Atlantique : Élaboration d'un processus et expérimentation*. Moncton : CAIF.

Diversis. (2022). *Étude de faisabilité sur la création d'un centre d'évaluation des titres de compétences pour nouveaux arrivants*. Moncton : CAIF.

Ernoult, M. (2022, 12 22). *Les immigrants, une richesse économique plus que jamais éduquée*. Récupéré sur Francopresse : https://francopresse.ca/societe/2022/12/22/les-immigrants-une-richesse-economique-plus-que-jamais-eduquee/#:~:text=LE%20JEUDI%2022,Canada%20qui%20veut

Esses, V., Sutter, A., Ortiz, A., Luo, N., Cui, J., & Deacon, L. (2018, 06). *Retenir les étudiants internationaux au Canada une fois leur diplôme obtenu : comprendre les motivations et les facteurs qui influencent la décision de rester*. Récupéré sur Bureau canadien de l'éducation internationale : https://cbie.ca/wp-content/uploads/2018/06/Retenir-les-%C3%A9tudiants-internationaux.pdf

Fan, C. (2023, 09 7). *Point clé : Les étudiants étrangers peuvent emprunter la voie rapide pour un emploi au Canada*. Récupéré sur Banque Royale du Canada : https://leadershipavise.rbc.com/point-cle-les-etudiants-etrangers-peuvent-emprunter-la-voie-rapide-pour-un-emploi-au-canada/

Lombardo, I. (2023, 01 13). *Les étudiants étrangers face au mur de l'emploi*. Récupéré sur Francopresse : https://francopresse.ca/education/2023/01/13/les-etudiants-etrangers-face-au-mur-de-lemploi/

Michael Hann, V. E. (2017). *The Geographical Mobility Patterns of International Students in Atlantic Canada*.

Research, D. P. (2020, 06 30). *Projet de priorité à la recherche et à l'analyse portant sur l'établissement des étudiants internationaux sélectionnés dans les communautés francophones en situation minoritaire*. Récupéré sur Association des collèges et des universités de la francophonie canadienne : https://acufc.ca/wp-content/uploads/2020/11/30_JUIN_2020_ACUFC_ETUDE_ETUDIANTS_INTERNATIONAUX_V.pdf

Sociopol. (2023). *Le rôle des provinces et des territoires en immigration francophone*. FCFA.

Statistiques Canada. (2024, 01 02). *Guides de référence technique de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail*. Récupéré sur Statistiques Canada : https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/37200001#wb-auto-2

Traisnel, C., Deschênes-Thériault, G., Pépin-Filion, D., & Guignard Noël, J. (2019). *Réussir la rencontre. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique : contexte, accès, expérience, représentations*. Récupéré sur ICRLM : https://icrml.ca/fr/recherches-et-publications/references/item/82137-reussir-la-rencontre-les-francophones-nes-a-l-etranger-et-installes-au-canada-atlantique-contexte-acces-experience-representations-3

Traisnel, C., Deschênes-Thériault, G., Pépin-Filion, D., & Guignard Noël, J. (2020). *Attirer, accueillir et retenir. La promotion, le recrutement et la rétention des nouveaux arrivants francophones en Atlantique*. Récupéré sur ICRML : https://icrml.ca/fr/recherches-et-publications/publications-de-l-icrml/item/82165-attirer-accueillir-et-retenir-la-promotion-le-recrutement-et-la-retention-des-nouveaux-arrivants-francophones-en-atlantique

Traisnel, C., Deschênes-Thériault, G., Pépin-Filion, D., & Guignard Noël, J. (2021). *Réussir la rencontre entre les nouveaux arrivants francophones et l'Acadie de l'Atlantique*. Récupéré sur ICRLM : https://icrml.ca/fr/recherches-et-publications/publications-de-l-icrml/item/83198-reussir-la-rencontre-entre-les-nouveaux-arrivants-francophones-et-l-acadie-de-l-atlantique

ANNEXE : TABLEAUX DE DONNÉES

Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada sur dix ans (de 2012-2022)

	2012-2013	2013-2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022
Canada	174 270	199 116	217 449	228 972	256 563	296 559	342 009	389 103	373 599	400 521
Terre-Neuve-et-Labrador	1 914	1 971	2 211	2 406	2 610	2 907	3 231	3 975	3 972	3 507
Île-du-Prince-Édouard	585	573	711	831	978	1 317	1 545	2 007	2 037	2 040
Nouvelle-Écosse	6 570	6 939	7 479	7 662	8 145	8 457	10 413	12 939	11 541	10 902
Nouveau-Brunswick	3 615	3 771	3 795	3 342	3 312	3 198	3 381	4 404	4 113	5 109
Québec	34 275	37 683	42 102	43 107	45 195	48 570	53 745	59 700	54 522	59 730
Ontario	70 710	85 956	92 376	96 492	113 115	140 115	166 989	192 903	191 886	213 564
Manitoba	4 782	5 646	6 426	7 509	8 304	8 841	9 120	10 623	10 533	9 438
Saskatchewan	3 870	4 356	4 695	5 037	5 241	5 307	5 859	6 909	6 444	6 987
Alberta	14 373	15 075	16 458	17 478	18 303	18 798	21 663	24 636	23 667	25 311
Colombie-Britannique	33 555	37 140	41 139	45 054	51 285	58 971	65 985	70 917	64 758	63 861
Territoires	18	9	60	48	72	66	81	87	123	75

Tableau 1 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada atlantique par province sur dix ans (2012-2022)
Figure 2 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux au Canada sur dix ans (de 2012 à 2022)
Figure 3 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par province du Canada atlantique sur dix ans (de 2012 à 2022)

Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Terre-Neuve-et-Labrador

Domaine d'études	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Éducation	24	30	33	45	48	54	48	57	81	81
Arts visuels et d'interprétation et technologies des communications	12	15	18	24	24	30	36	66	84	48
Sciences humaines	228	234	249	228	207	258	264	381	204	144
Sciences sociales et de comportements et droit	147	165	183	225	225	261	285	336	375	327
Commerce, gestion et administration publique	444	420	426	453	471	498	531	684	768	735
Sciences physiques et de la vie et technologies	318	348	405	462	528	609	672	765	834	750
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	129	141	168	183	204	219	258	366	441	414
Architecture, génie et services connexes	519	525	594	645	723	768	909	1035	870	750
Agriculture, ressources naturelles et conservation	33	33	45	48	63	84	96	90	114	108
Santé et domaines connexes	51	54	66	72	81	93	93	117	129	102
Services personnels, de protection et de transport	3	6	6	6	9	6	9	18	15	9
Programmes préparatoires aux études; les études multidisciplinaires/ interdisciplinaires (autres); et les programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études secondaires.	3	3	3	6	12	12	12	27	54	36

Figure 4 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Terre-Neuve-et-Labrador

Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Île-du-Prince-Édouard

Domaine d'études	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Loisirs	12	3	3	6	0	6		36	15	
Éducation		3	18	48	69	66	75	69	51	54
Arts visuels et d'interprétation et technologies des communications	0	3	6	12	30	66	75	81	54	48
Sciences humaines	66	75	84	78	84	42	27	36	30	24
Sciences sociales et de comportements et droit	90	90	87	96	114	141	180	240	288	309
Commerce, gestion et administration publique	152	168	204	258	291	375	465	594	681	672
Sciences physiques et de la vie et technologies	60	45	69	81	90	114	135	153	171	168
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	21	24	42	54	63	90	144	195	213	255
Architecture, génie et services connexes	33	27	48	48	60	102	126	171	153	171
Agriculture, ressources naturelles et conservation	0	0	6	3	6	9	18	24	27	39
Santé et domaines connexes	129	126	132	135	135	171	198	234	261	228
Services personnels, de protection et de transport	18	9	15	9	21	45	51	75	66	57
Programmes préparatoires aux études; les études multidisciplinaires/interdisciplinaires (autres); et les programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études secondaires.	3	3	3			12	6	15	9	9

Figure 5 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Île-du-Prince-Édouard

Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Nouvelle-Écosse

Domaine d'études	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Loisirs										
Éducation	36	42	60	66	69	75	69	99	126	162
Arts visuels et d'interprétation et technologies des communications	108	108	123	114	129	186	264	270	219	180
Sciences humaines	387	366	393	411	453	423	474	627	456	450
Sciences sociales et de comportements et droit	468	573	645	684	651	693	762	873	1 236	1 182
Commerce, gestion et administration publique	2 994	3 099	3 216	3 201	3 081	2 985	3 456	4 371	3 933	3 783
Sciences physiques et de la vie et technologies	654	693	804	855	1 038	1 047	1 110	1 224	1 191	1 149
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	336	408	474	552	630	834	1 143	1 470	1 515	1 788
Architecture, génie et services connexes	858	912	1 005	996	1 218	1 329	1 887	2 328	1 497	1 191
Agriculture, ressources naturelles et conservation	255	234	219	216	222	225	234	385	447	279
Santé et domaines connexes	225	234	243	270	324	405	651	999	759	501
Services personnels, de protection et de transport							63	87	3	6
Programmes préparatoires aux études; les études multidisciplinaires/interdisciplinaires (autres); et les programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études secondaires	9	12	15	15	24	18	27	33	18	18

Figure 6 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Nouvelle-Écosse

Évolution des inscriptions internationales par province et domaine d'études – Nouveau-Brunswick

Domaine d'études	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Loisirs		0	3	0	0		18	18	9	18
Éducation	417	438	447	426	444	372	141	171	69	51
Arts visuels et d'interprétation et technologies des communications	48	36	39	30	18	36	63	108	84	120
Sciences humaines	204	252	249	246	216	231	237	279	273	237
Sciences sociales et de comportements et droit	192	234	270	261	291	261	279	306	309	330
Commerce, gestion et administration publique	1 200	1 260	1149	870	909	912	954	1 323	1 242	1 890
Sciences physiques et de la vie et technologies	174	183	171	180	198	177	186	237	246	258
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	393	333	411	333	318	300	462	597	609	708
Architecture, génie et services connexes	624	603	570	531	474	414	543	744	741	879
Agriculture, ressources naturelles et conservation	45	48	60	63	57	63	75	90	81	78
Santé et domaines connexes	81	72	102	111	99	102	156	198	219	249
Services personnels, de protection et de transport	3	3	3	15	18	27	60	117	132	147
Programmes préparatoires aux études; les études multidisciplinaires/interdisciplinaires (autres); et les programmes menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'études secondaires.	75	114	453	99	99	117	66	54	66	84

Figure 7 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2022) – Nouveau-Brunswick

Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Terre-Neuve-et-Labrador

Diplôme	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Programmes collégiaux	93	66	87	99	111	102	135	372	462	369
Baccalauréat ou équivalent	1 044	1 032	1 128	1 188	1 269	1 509	1 740	2 082	2 124	1 956
Maîtrise ou équivalent	546	591	666	750	789	831	852	1 035	921	783
Doctorat	231	282	333	372	441	465	501	489	468	399

Figure 8 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (de 2012 à 2022) – Terre-Neuve-et-Labrador

Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Île-du-Prince-Édouard

Diplôme	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Programmes collégiaux	72	45	87	99	111	102	135	372	462	369
Baccalauréat ou équivalent	336	351	432	498	573	690	834	1 035	1 179	1 314
Maîtrise ou équivalent	99	102	120	153	168	174	210	213	186	192
Doctorat	21	24	18	19	21	18	18	21	27	24

Figure 9 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (de 2012 à 2022) – Île-du-Prince-Édouard

Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Nouvelle-Écosse

Diplôme	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Programmes collégiaux			0		6	3	540	831	12	12
Baccalauréat ou équivalent	4 968	5 259	5 595	5 853	6 168	6 450	7 683	9 570	9 174	8 055
Maîtrise ou équivalent	1 050	1 071	1 158	1 107	1 218	1 299	1 458	1 764	1 842	2 178
Doctorat	180	198	249	258	282	285	279	297	300	312

Figure 10 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012 à 2022) – Nouvelle-Écosse

Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (2012-2022) – Nouveau-Brunswick

Diplôme	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Programmes collégiaux	327	348	516	462	498	600	1 017	1 737	1 575	1 983
Baccalauréat ou équivalent	2 455	2 490	2 464	2 022	2 037	1 815	1 578	1 809	1 866	2 154
Maîtrise ou équivalent	1 050	1 071	1 158	1 107	1 218	1 299	1 458	1 764	1 842	2 178
Doctorat	165	162	159	156	177	171	171	174	177	174

Figure 11 : Évolution du nombre d'étudiants internationaux selon le grade sur dix ans (de 2012 à 2022) – Nouveau-Brunswick

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Terre-Neuve-et-Labrador

Domaine d'études	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sciences et technologie de la science	54	48	66	42	63	72	81	93	102	93
Génie et technologie du génie	177	162	195	183	171	213	237	267	309	312
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	15	30	33	45	51	39	51	69	90	111
Commerce et administration	90	117	117	93	117	129	129	114	111	204
Arts et sciences humaines	6	9	15	6	12	27	24	33	27	60
Sciences sociales et de comportements	27	21	36	36	51	66	63	75	75	105
Droit, professions connexes et études du droit	..	..	..	..	..	..	..	..	3	6
Soins de santé	6	9	6	6	9	12	12	12	18	45
Éducation et enseignement	3	6	9	12	15	27	36	18	15	33
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	6	0	15	24	21	18	30	39	90	117
Non classé	..	..	3	0	3	9	6	3	3	3

Figure 12 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Terre-Neuve-et-Labrador

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Île-du-Prince-Édouard

Domaine d'études	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sciences et technologie de la science	6	12	6	12	9	15	18	27	24	45
Génie et technologie du génie	0	3	6	9	12	6	12	9	21	18
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	12	6	6	9	9	6	15	15	33	36
Commerce et administration	45	48	48	24	63	72	84	99	144	192
Arts et sciences humaines	0	3	6	9	12	12	15	21	27	18
Sciences sociales et de comportements	24	30	24	24	24	30	33	33	42	60
Droit, professions connexes et études du droit	..	..	..	..	..	0	3	0	0	6
Soins de santé	18	27	27	27	18	30	33	30	39	45
Éducation et enseignement	0	..	..	3	24	42	33	36	42	27
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	15	6	6	21	9	18	48	42	78	63
Non classé	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Figure 13 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Île-du-Prince-Édouard

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Nouvelle-Écosse

Domaine d'études	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sciences et technologie de la science	114	111	132	105	138	150	165	156	204	207
Génie et technologie du génie	153	234	303	351	312	333	444	528	855	666
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	90	87	93	99	144	162	216	318	498	615
Commerce et administration	591	720	771	804	888	894	816	951	1 146	744
Arts et sciences humaines	54	72	72	72	84	84	90	114	111	108
Sciences sociales et de comportements	141	147	165	219	207	234	213	246	309	510
Droit, professions connexes et études du droit	3	6	3	3	6	6	6	3	3	6
Soins de santé	18	24	36	30	33	45	42	99	291	372
Éducation et enseignement	15	15	15	21	18	30	18	18	24	42
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	93	96	126	105	123	105	123	168	192	243

Figure 14 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Nouvelle-Écosse

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Collège de l'Île

Domaine d'études	2018	2019	2020	2021	2022
Commerce et administration	0	0	0	3	6
Soins de santé	0	6	0	0	6
Sciences sociales et de comportements	3	3	3	3	9
Services	..	..	..	6	9

Figure 15 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur quatre ans (2018-2022) – Collège de l'Île

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université Sainte-Anne

Domaine d'études	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sciences et technologie de la science			3	0	6	3	3	3	3	3
Commerce et administration	9	9	15	3	21	33	30	24	21	27
Arts et sciences humaines	0						0	3		3
Soins de santé	0			3						3
Éducation et enseignement	0			3	3				3	3

Figure 16 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université Sainte-Anne

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012 -2021) – Nouveau-Brunswick

Domaine d'études	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sciences et technologie de la science	21	30	27	33	45	45	36	30	42	66
Génie et technologie du génie	90	96	111	114	132	126	108	129	165	207
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	27	126	57	141	141	156	126	192	318	318
Commerce et administration	438	399	423	426	444	369	390	423	534	546
Arts et sciences humaines	21	30	24	27	21	18	24	33	33	42
Sciences sociales et de comportements	30	51	57	72	84	96	96	78	81	114
Droit, professions connexes et études du droit		3	3	0	3	0	3	3		3
Soins de santé	12	18	15	24	21	30	30	30	57	84
Éducation et enseignement	198	162	198	183	156	111	102	132	120	60
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	27	21	36	36	51	45	60	81	162	228

Figure 17 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par province et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Nouveau-Brunswick

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012 -2021) – Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Domaine d'études	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Sciences et technologie de la science	3	3	3	6	6	3	15	3	3	9	
Génie et technologie du génie	9	9	12	24	36	57	33	78	120	120	120
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	9	168	102	174	99	105	84	135	216	207	171
Commerce et administration	18	27	60	81	90	87	105	180	270	225	237
Arts et sciences humaines	0	6	21	12	27	3	3	3	3	3	3
Sciences sociales et de comportements	..	..	3	6	6	12	12	12	6	3	12
Droit, professions connexes et études du droit	..	..	..	0	0	3	..	3	..	..	3
Soins de santé	3	0	..	12	15	18	15	36	81	87	114
Éducation et enseignement	..	..	..	..	0	3	3	3	9	9	9
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	12	30	60	108	78	81	96	66	105	96	102
Non classé	..	..	..	..	3	6	6	3	24	3	3

Figure 18 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur dix ans (de 2012 à 2021) – Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Évolution du nombre de diplômés internationaux par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université de Moncton

Domaine d'études	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sciences et technologie de la science	6	6	6	12	12	15	15	12	12	12
Génie et technologie du génie	9	21	21	12	21	21	15	24	21	21
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	3	6	3	9	15	9	15	18	3	9
Commerce et administration	78	57	66	90	114	66	66	75	63	75
Arts et sciences humaines	0		3	9	3	6	6	6	3	3
Sciences sociales et de comportements	6	12	9	12	15	12	21	18	15	12
Droit, professions connexes et études du droit	0		3	0	3	0	3			3
Soins de santé	0	12	0	3	6	9	9	9	6	9
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	6	0	6	6	6	3	6	9	3	9

Figure 19 : Évolution du nombre de diplômés internationaux par établissement et par domaine d'études sur dix ans (2012-2021) – Université de Moncton

Revenu d'emploi médian des diplômés universitaires internationaux du Canada et du Canada atlantique cinq ans après la diplomation (2012-2016)

		2012	2013	2014	2015	2016
Baccalauréat	Canada	50 300	50 700	53 200	54 700	56 900
	Atlantique	40 800	41 575	50 225	52 700	52 100
Maîtrise	Canada	69 000	71 300	70 600	72 500	74 700
	Atlantique	64 267	67 567	64 733	69 133	73 133

Figure 20 : Revenu d'emploi médian des diplômés universitaires internationaux du Canada et du Canada atlantique, cinq ans après la diplomation (2012-2016)

Revenu d'emploi médian des diplômés collégiaux internationaux du Canada et du Canada atlantique cinq ans après la diplomation (2012-2016)

		2012	2013	2014	2015	2016
Certificat	Canada	43 500	44 400	41 800	42 100	45 500
	Atlantique			40 500	53 600	43 400
Diplôme	Canada	44 600	44 100	43 800	41 000	44 800
	Atlantique			49 200	44 500	46 000

Figure 21 : Revenu d'emploi médian des diplômés collégiaux internationaux du Canada et du Canada atlantique cinq ans après la diplomation (de 2012 à 2016)

Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Terre-Neuve-et-Labrador

		2012	2013	2014	2015	2016
Baccalauréat	Étudiant canadien	65 900	66 800	66 300	66 800	68 500
	Étudiant international	37 200	44 300	62 800	57 500	69 100
Maîtrise	Étudiant canadien	92 600	93 600	93 700	93 800	93 200
	Étudiant international	64 000	64 200	56 400	70 200	73 900

Figure 22 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Terre-Neuve-et-Labrador

Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Île-du-Prince-Édouard

		2012	2013	2014	2015	2016
Baccalauréat	Étudiants canadiens	55 500	53 600	61 500	54 700	61 100
	Étudiants internationaux	39 200	31 700	41 200	56 200	40 400

Figure 23 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Île-du-Prince-Édouard

Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouvelle-Écosse

		2012	2013	2014	2015	2016
Baccalauréat	Étudiants canadiens	57 400	58 300	59 300	60 600	61 900
	Étudiants internationaux	41 300	41 500	46 000	47 600	48 700
Maîtrise	Étudiants canadiens	87 500	87 100	86 000	87 800	87 500
	Étudiants internationaux	69 600	64 400	72 300	66 700	68 600

Figure 24 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouvelle-Écosse

Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouveau-Brunswick

		2012	2013	2014	2015	2016
Certificat collégial	Étudiants canadiens	32 800	35 200	35 400	34 600	37 900
	Étudiants internationaux			40 500	53 600	43 400
Diplôme collégial	Étudiants canadiens	46 300	48 100	47 000	48 200	46 800
	Étudiants internationaux			49 200	44 500	46 000
Baccalauréat	Étudiants canadiens	59 400	59 200	61 200	60 400	61 800
	Étudiants internationaux	45 500	48 800	50 900	49 500	50 200
Maîtrise	Étudiants canadiens	84 700	86 900	91 900	86 600	86 400
	Étudiants internationaux	59 200	74 100	65 500	70 500	76 900

Figure 25 : Revenu d'emploi médian par titre scolaire et statut de l'étudiant cinq ans après la diplomation – Nouveau-Brunswick